

# Rapport d'activités

Promotion de la pêche en Wallonie,  
restauration des milieux aquatiques...



2011








# Rapport d'activités

Promotion de la pêche en Wallonie,  
restauration des milieux aquatiques...



2011

	<b>Dix ans après .....</b>	<b>5</b>
	Promouvoir la pêche en Wallonie.....	5
	Unifier les pêcheurs.....	6
	Dynamiser la pêche en Région wallonne.....	6
	La formation et l'information .....	8
	Protection et restauration des milieux aquatiques.....	10
	<b>L'année 2011 en bref.....</b>	<b>13</b>
	<b>Soutien aux fédérations et sociétés de pêche.....</b>	<b>18</b>
	Commande en ligne de cartes de sociétés .....	18
	Accessibilité aux lieux de pêche.....	20
	Réformer la pêche, une nécessité.....	20
	Soutien administratif et juridique .....	21
	<b>Informations et sensibilisation .....</b>	<b>24</b>
	Ouverture de la bibliothèque thématique.....	24
	La Dépêche – Revue de presse hebdomadaire.....	24
	Publications de brochures d'informations et de sensibilisation .....	25
	Parutions dans la presse halieutique .....	26
	Site Internet de l'association.....	27
	Création d'une page Facebook .....	29
	Quel pêcheur êtes-vous ? .....	30
	Participation aux foires et salons .....	30
	<b>Promotion de la pêche en Wallonie.....</b>	<b>35</b>
	Commande en ligne des permis de pêche.....	35
	Journées wallonnes de l'eau.....	38
	Street-Fishing.....	38
	Pêche en fête .....	39

Foire agricole, forestière et agroalimentaire de Libramont.....	44
Festival Riveo – Hotton.....	45
Street Fishing - Liège.....	45
La Clé des Champs – La Une .....	45
Simulateur de pêche.....	46
Film « MovAnglers » .....	46



## **Education des jeunes ..... 49**

Coordination des écoles de pêche .....	49
Formation de Formateurs de pêche .....	49
Malles pédagogiques et techniques .....	50
Promotion des écoles et des stages de pêche .....	51
Conception et diffusion des fiches poissons .....	53
Démonstrations forestières .....	54
Epel Trophy.....	54



## **Défense des milieux aquatiques ..... 57**

Suivi des frayères artificielles.....	57
Implantation de radeaux végétalisés .....	58
Actions de végétalisation .....	60
Trutta Thure.....	60
Lutte contre la pollution de nos cours d'eau .....	61
Enquête publique centrales hydroélectriques.....	62



## **Gestion et développement de l'association ..... 64**

Ressources humaines.....	64
Ressources budgétaires.....	65
Emménagement du Conseil de Filière Wallonne Piscicole .....	67
Nouveau marché de travaux.....	67
Leasing d'un véhicule utilitaire .....	67
Produits d'entretien écologique .....	68



**Dix ans après**

La Maison wallonne de la pêche a été créée en mars 2001. L'association regroupe l'ensemble des Fédérations halieutiques territoriales de Wallonie reconnues par le Fonds piscicole de Wallonie. Les vingt-cinq Fédérations sont représentées soit directement soit par le biais de la Fédération Sportive des Pêcheurs Francophones de Belgique ou l'Union Wallonne des pêcheurs. Les missions de l'association sont multiples : assurer le soutien des Fédérations et Sociétés de pêche, promouvoir la pêche en Wallonie, former et informer les pêcheurs, éduquer les jeunes à une pêche respectueuse de l'environnement...

Cette année l'association fête ses dix années d'existence, dix années bien remplies au cours desquelles l'association s'est progressivement construite au fil des projets, des collaborations et de l'arrivée de nouveaux membres du personnel et de bénévoles au sein de l'association.

Cet anniversaire, c'est l'occasion de remercier toutes les personnes qui, par leur travail et leur soutien, ont permis à l'association d'évoluer et de grandir. C'est aussi le moment de jeter un œil en arrière et de faire un bilan des actions menées durant cette décennie. Faisons un bref récapitulatif des actions menées par l'association afin de remplir les missions qui lui ont été confiées en mars 2001.

## Promouvoir la pêche en Wallonie

En 2005 était lancé la première journée « Pêche en fête ». L'objectif de cette journée était de marquer les esprits et de susciter un engouement pour la pêche auprès des personnes qui ne la pratiquaient pas ou plus. Cette journée se voulait une opportunité pour tout un chacun de s'initier à la pêche dans un cadre festif et pratique. Tout le matériel



était disponible et les moniteurs de pêche étaient présents pour encadrer les initiations.

Outre l'initiation et les démonstrations de diverses techniques de pêche, des animations, des jeux, des expositions à thèmes (Contrats de Rivière, montage de mouches, brocante de pêche...) étaient proposés lors de cette journée festive, sans oublier les dégustations du terroir piscicole et le barbecue, le tout en musique dans des cadres idylliques.

Suite à cette première expérience, les journées « Pêche en fête » ont été organisées durant 6 années consécutives. La Maison wallonne de la pêche a assuré à chaque édition la promotion de l'événement en essayant de capitaliser l'expérience acquise afin d'améliorer à chaque édition l'impact de la promotion.

En 2009, la Maison wallonne de la pêche a eu l'opportunité d'acquérir deux simulateurs de pêche grâce à une aide régionale. Equipés d'un programme vidéo présentant des images subaquatiques de la truite, du brochet ou encore du sandre, les simulateurs permettent aux débutants de ressentir les sensations de la pratique de la pêche ou aux pêcheurs confirmés de tenter la capture de poissons virtuels. Ces simulateurs sont mis à la disposition du public

dans le cadre des foires auxquelles l'association participe. Outre les foires de pêche, l'association s'est progressivement investie dans d'autres foires ou manifestations grand public. C'est une réelle opportunité pour l'association de présenter la pêche, informer les visiteurs et susciter l'engouement auprès de nouveaux adeptes potentiels.



## Unifier les pêcheurs

Depuis le milieu des années 50, les Fédérations ne s'étaient plus réunies en congrès. Dans la perspective de la modernisation des structures de la pêche et de la



modification de la loi sur la pêche, l'association a organisé trois congrès des Fédérations halieutiques, congrès historiques qui ont formalisé un projet ambitieux de gestion de la pratique de la pêche par sous-bassin. Le premier congrès a instauré un groupe de réflexion et de travail, la Commission Technique d'Après Congrès (CTAC) chargé de proposer des solutions dans le cadre de la réforme et de concrétiser ce projet. Ce groupe réunissant l'ensemble des Fédérations halieutiques territoriales est une formidable opportunité pour les échanges et la collaboration entre les Fédérations halieutiques.

Prochainement, ce projet d'unification des pêcheurs devrait encore progresser, la Maison wallonne de la pêche a lancé fin 2011 un groupe de réflexion pour l'ouverture de son Conseil d'Administration à l'ensemble des Fédérations halieutiques. D'autre part, des discussions sont en cours, actuellement, afin de concrétiser le rapprochement entre les trois groupements « fédérateurs » l'U.W.P., la F.S.P.F.B. et la Maison wallonne de la pêche.



## Dynamiser la pêche en Wallonie

### Améliorer l'accès au loisir



Un inventaire de terrain le plus exhaustif possible de l'accessibilité aux lieux de pêche a été réalisé par l'association afin de sensibiliser le pouvoir public aux problèmes d'accès aux cours d'eau mais aussi pour informer les pêcheurs des alternatives qui s'offraient à eux pour pratiquer la pêche sur certaines voies d'eau. Cet inventaire des cours d'eau navigués financé par la Direction Mobilité Voies hydrauliques du Service Public de Wallonie a été complété par un inventaire des cours d'eau banaux non navigués grâce au soutien financier de la Direction Chasse et Pêche. Aujourd'hui, l'ensemble des cours d'eau banaux a été inventorié et une cartographie des rives a été réalisée. La Maison wallonne de la pêche en étroite collaboration avec les Fédérations Halieutiques ont établi, en accord avec le Service Public de Wallonie, un programme de propositions

concrètes d'aménagements des zones inventoriées jugées problématiques afin d'améliorer la situation existante. Plusieurs aménagements ont été concrétisés en Basse-Meuse liégeoise, quelques autres sur la Haute Sambre et la Haute Meuse namuroise. De nombreux aménagements restent à réaliser afin d'améliorer l'accès et la praticabilité des berges, l'association poursuit donc son travail pour sensibiliser le gestionnaire afin que cet aspect soit pris en compte dans les prochains travaux.

Améliorer l'accès aux documents administratifs indispensables à tout pêcheur est aussi une action menée par l'association depuis sa création. Une application a été conçue en 2006 pour permettre aux pêcheurs de commander leur permis de pêche en ligne et de le réceptionner à leur domicile par voie postale [www.permisdepeche.be](http://www.permisdepeche.be). Le nombre de ventes progresse chaque année. Cette application permet un accès plus facile au permis de pêche pour les résidents mais aussi pour les pêcheurs étrangers qui peuvent se consacrer entièrement à leur loisir. D'autre part, ce mode de délivrance est susceptible de contribuer au développement du tourisme « pêche ».

En 2009, l'association a poursuivi dans cette voie en proposant la commande en ligne des cartes de sociétés. Toutes les sociétés volontaires ont la possibilité de mettre en ligne leurs cartes d'affiliation à destination des pêcheurs. Ces derniers peuvent, à leur convenance, commander le permis et la carte de la société de leur choix. L'application est encore amenée à évoluer afin de permettre la délivrance en ligne du permis de pêche. Cette ultime étape permettra de remédier à la dernière lacune du système actuel : le délai de livraison.

## Soutien des initiatives inédites



Le Festival International de la Pêche et de l'Artisanat a été initié en 2010 à Aywaille. Participant de la première heure, la Maison wallonne de la pêche a contribué à la diffusion de l'information relative à cette nouvelle initiative et proposait aux visiteurs de tester les sensations de la pratique de la pêche au lancer grâce au simulateur de pêche. En 2011, un aquarium présentant les diverses espèces de poissons est venu compléter les activités déjà proposées sur le stand de l'association l'année précédente.

Le Street-Fishing est une initiative lancée en 2009. Le concept est de proposer aux pêcheurs de redécouvrir la pratique de la pêche, dans les milieux urbains, munis d'un matériel sommaire de pêche au leurre. Cet événement est une merveilleuse opportunité de se rapprocher du grand public en présentant au cœur de la ville ce qu'est la pratique de la pêche. Depuis 2009, la Maison wallonne de la pêche est présente à chacun de ces événements (Dinant, Thuin, Liège) afin de sensibiliser et d'informer le grand public.



## Modernisation des structures et des réglementations

La Maison wallonne de la pêche est particulièrement engagée dans ce travail de réforme des structures et de la loi sur la pêche fluviale. C'est un immense défi que l'association a relevé en étroite collaboration avec l'ensemble des Fédérations halieutiques territoriales. L'objectif est de progresser vers une gestion participative par sous-bassin et de calquer les limites des structures territoriales sur ces sous-bassins. La mise en place de plans de gestion piscicole et halieutique est une des clés de voûte de cet ambitieux projet. En discussion depuis plusieurs années, les textes ayant fait l'objet de nombreuses concertations préalables ont été soumis à l'approbation des membres du Gouvernement wallon. A ce jour, le texte doit encore passer en troisième lecture au Gouvernement wallon et au Parlement wallon avant d'être d'application.

## La formation et l'information

### La revue de presse – La Dépêche

Réalisée pour la première fois en février 2005, La Dépêche a considérablement évolué au fil du temps. Le contenu de même que le mode de diffusion ont été revus à plusieurs reprises pour s'adapter au nombre croissant des



lecteurs. La revue de presse électronique hebdomadaire est distribuée à toute personne qui en fait la demande en s'inscrivant sur le site Internet de l'asbl ou par email. Chaque semaine, les articles et les informations en matière de pêche récréative et de protection des milieux aquatiques sont récoltés dans la presse quotidienne, la presse gratuite et sur Internet pour être insérés dans la revue de presse.

### Les publications

En 2005, l'association a développé une première brochure de présentation de l'association. Plusieurs brochures ont été concrétisées avec des objectifs bien précis. En réponse aux nombreuses demandes du public, quatre brochures sont disponibles pour informer les pêcheurs des réglementations en matière de pêche ou des réglementations plus spécifiques sur la pêche nocturne, la pêche de l'écrevisse ou encore la pêche en barque.



L'association a publié une série de vingt-neuf fiches présentant les poissons de Wallonie. Chaque fiche reprend succinctement la biologie de l'espèce, sa morphologie, son habitat et les règles spécifiques pour la pêche. Les actions en matière de restauration sur les lacs de l'Eau d'Heure ont fait l'objet d'une publication en 2007. Notons aussi la publication de brochures de promotion générique pour la pêche en Wallonie ou spécifique pour la promotion d'événements tels que « Pêche en Fête ». Enfin dans le cadre de ces missions de promotion des écoles de pêche, l'asbl a produit une brochure d'information et de promotion pour les stages et les écoles de pêche.

### La bibliothèque

Enrichie d'année en année, pas moins de 600 ouvrages traitant de pêche, sciences et techniques halieutiques et aquatiques, constituent aujourd'hui la collection de la bibliothèque de la Maison wallonne de la pêche. La bibliothèque est accessible

sur rendez-vous à tout un chacun, pêcheur ou simplement curieux à la recherche d'informations.

## La pêche « en ligne »

Pour passer de la pêche à la ligne, à la pêche « en ligne », il n'y a qu'un pas... Un site internet s'imposait afin d'offrir à un public très délocalisé un maximum d'informations sur la pêche et les actions menées par l'asbl.

En octobre 2005, le site internet de la Maison wallonne de la pêche [www.maisondelapeche.be](http://www.maisondelapeche.be) est en ligne. Le site a rapidement évolué grâce aux nombreux apports de contenu réalisés par l'équipe de l'association. Grâce à ces apports et mises à jour régulières, le nombre de visiteurs a progressivement augmenté pour atteindre, fin 2011, environ 300 visiteurs par jour.

En 2008, le site a été revu entièrement afin de faciliter la navigation au sein du site Internet. Plusieurs outils ont permis de trouver plus facilement l'information dans le nombre important de pages développés. Le nombre ainsi que le contenu des différentes rubriques ont évolué au fil des années afin de toujours offrir aux pêcheurs et au grand public le meilleur service possible. Une liste exhaustive des nouvelles rubriques serait trop longue à exposer ici, celles-ci informent, sensibilisent, présentent les actions menées par le milieu associatif de la pêche ou encore promeuvent diverses activités...

C'est aussi en 2008 que la rubrique « Ecole de pêche » a été complètement séparée du site de l'association pour devenir un site Internet à part entière complètement dédié aux écoles de pêche [www.ecolesdepeche.be](http://www.ecolesdepeche.be). Un « répertoire »

des stages de pêche a été développé cette même année afin de présenter au public les offres en matière de stages. Ce site développé dans un premier temps comme un module du site de l'association a été revu par la suite afin de suivre l'évolution croissante de l'offre en matière de stages et de faciliter la recherche d'un stage par les internautes. Un nom de domaine spécifique a aussi été acquis par l'association pour faciliter l'accès au site [www.stagesdepeche.be](http://www.stagesdepeche.be).

Le volet de formation n'a pas été omis, en 2010, une plateforme d'e-learning a été mise en place sur le site de l'association pour mettre à disposition des futurs formateurs de pêche une version mise à jour du syllabus, des exercices... Cette plateforme sera amenée à se développer dans les prochains mois pour progressivement mettre en place une formation continue des formateurs de pêche mais aussi des responsables de Fédérations et Sociétés de pêche volontaires.

Dans la perspective du développement du tourisme pêche, le site initialement en français a été traduit partiellement en néerlandais, en anglais et plus récemment, une version allemande du site a été mise en ligne.

## Développement de formations

L'association prend en charge les formations de « Formateurs de pêche » pour le compte du Fonds piscicole de Wallonie. La première formation organisée en 2008 s'est déroulée à Louvain-la-Neuve. En 2010-2011, une deuxième formation a été donnée pour partie à la Maison de la pêche du Luxembourg à Habay-la-Neuve ainsi qu'à Marcinelle. Une nouvelle formation de Formateur de pêche est prévue en 2012 à Liège.

## Protection et restauration des milieux aquatiques

### Lutte contre les pollutions

Suite aux pollutions manifestes constatées sur la Sambre et la Dendre dans le courant de l'année 2005, la Maison wallonne de la pêche s'est constituée partie civile en soutien aux Fédérations halieutiques territoriales. Ce ne fut pas la dernière action de ce type. D'autres affaires de pollution ont donné lieu à des actions en justice. L'affaire « Chimac-Agriphar », en été 2007 qui a abouti finalement par un accord amiable entre les parties. La pollution de la Dendre de 2005 à 2007 a connu son dénouement en 2010 par un accord à l'amiable entre les différents représentants de pêcheurs et la sucrerie de Tirmont. De nouvelles pollutions et de nouveaux dépôts de plaintes ont encore été effectués en 2011. Il est apparu dans les dossiers de pollutions de nos eaux de surface que si certains parquets prenaient les choses à cœur, d'autres, en revanche, sont peu sensibilisés aux infractions environnementales, ce qui hypothèque parfois gravement les chances d'obtenir gain de cause.



Formation formateur de pêche  
Louvain-la-Neuve 2008



Formation formateur  
de pêche Technique de  
pêche



Formation formateur de  
pêche Montage de ligne



Formation formateur de pêche  
Indice biotique

Parallèlement à ces formations, la Maison wallonne de la pêche veille à mettre en place une formation continue pour les formateurs de pêche qui souhaiteraient approfondir l'un ou l'autre thème. A cet effet, outre les cours en présentiel, une plateforme d'e-learning a été mise en place sur le site de l'association car ce système répond particulièrement bien aux contraintes de la formation à un public décentralisé.

En collaboration avec la Fédération Sportive des Pêcheurs Francophones de Belgique, la Maison wallonne de la pêche va mettre sur pied en 2012, une formation à destination des responsables de Fédérations et Sociétés de pêche. Cette formation portera sur des aspects aussi bien scientifique, juridique qu'administratif et comptable.



Pollution de la  
Dendre 2009



Pollution du Canal  
Charleroi-Bruxelles



Pollution de la  
Sennette 2011

## Restauration des habitats

La première mise en place des frayères artificielles flottantes dans les eaux du complexe des lacs de l'Eau d'Heure a eu lieu en 2007. Le marnage, dû à l'exploitation hydroélectrique des barrages, rendait difficilement accessibles, aux poissons phytophiles, les endroits de frai naturels. Les pontes effectuées sur ces substrats naturels risquaient aussi d'être mises à sec quotidiennement suivant les fluctuations de niveau d'eau.

La mise en place de ces frayères par l'asbl a permis de montrer que celles-ci constituaient un substrat de ponte alternatif et permettaient la reproduction de ces espèces phytophiles. Outre l'observation des pontes et des éclosions, un travail régulier d'entretien est nécessaire, pour éviter le colmatage de ces frayères par l'accumulation de sédiments ou d'algues. Les résultats obtenus sont éloquentes, ce sont des milliers d'œufs de brochets et de gardons ainsi que des œufs de perches et de sandres qui ont pu être observés sur ces frayères.

Afin de compléter le dispositif par un substrat offrant un habitat plus riche et diversifié permettant le développement des alevins, la Maison wallonne de la pêche a expérimenté l'installation de radeaux végétalisés flottants. Les racines des plantes aquatiques plantées sur ces radeaux se développent sous l'eau et offrent, grâce aux entrelacs formés par le développement racinaire, un habitat davantage sécurisé contre la prédation et une source de nourriture conséquente grâce aux micro-organismes (larves d'insectes, planctons...) qui évoluent également dans cette nurserie racinaire. Les radeaux végétalisés, placés à proximité des

frayères artificielles flottantes, offrent une alternative aux zones végétales naturelles qui, soit font défaut, soit sont alternativement immergées ou asséchées par le marnage.



D'autres actions ont eu lieu sur les cours d'eau de Wallonie, comme les études « QUALPHY », sur le cours d'eau du Bocq, l'Eau d'Heure et la Dendre occidentale. QUALPHY, outil développé par l'agence de l'Eau Rhin-Meuse, permet d'apprécier la qualité physique et hydromorphologique d'un cours d'eau. Il permet aussi d'étudier, d'analyser, d'évaluer les perturbations d'ordre anthropique modifiant le milieu physique d'un cours d'eau (écluse, pont, ouvrage d'art, station de pompage), provoquant des effets néfastes sur les écosystèmes associés. Une comparaison de l'état physique réel d'un cours d'eau, en tenant compte de sa géomorphologie et de sa typologie avec ce même cours d'eau s'il était à l'état naturel, nous fournit un indice. Celui-ci variant de médiocre à excellent reflète les éventuelles dégradations subies par le cours d'eau dans trois compartiments distincts : les berges, le lit majeur et le lit mineur.

Les actions présentées ci-avant ne sont bien entendu pas exhaustives mais montrent que l'association œuvre chaque jour depuis sa création pour dynamiser et promouvoir la pêche en Wallonie, former et informer les pêcheurs, protéger et restaurer les milieux aquatiques... et contribue activement au développement du loisir « pêche » en Wallonie.



## JANVIER

### Bienvenue au CFWP

Le Conseil de Filière Wallonne Piscicole, récemment mis sur pied, a rejoint la FSPFB et la Maison wallonne de la pêche au sein du bâtiment de la rue L. Namêche.

### Fête de la pêche à la mouche

Le simulateur de pêche a connu un grand succès auprès des visiteurs de la 16ème édition de la foire. L'association proposait aux pêcheurs de commander leur permis de pêche. A cette occasion, 329 permis ont été vendus.

## FÉVRIER

### La nouvelle Fédération de l'Ourthe

Le 11 février 2011, l'assemblée générale constituante de la nouvelle fédération du sous-bassin de l'Ourthe s'est tenue à Tohogne. Cet événement marque une nouvelle avancée historique de la modernisation des structures halieutiques.

### Formateurs de pêche

La formation de formateurs de pêche s'est poursuivie en 2010 au centre de délasserment de Marcinette.

## La réforme de la pêche

Une conférence de presse visant à informer les pêcheurs et le public a été organisée sur le thème de la réforme.

## MARS

### Foire de la pêche et du pêcheur

La 20ème édition de la foire de Frameries s'est déroulée les 5 et 6 mars 2011. Quelques 319 visiteurs ont profité de la foire pour commander leur permis.

### La Clé des Champs

Une séquence concernant les projets de réforme a été tournée le long de l'Ourthe à Maboge.

### Journées wallonnes de l'eau

En 2011, l'association a participé aux journées wallonnes de l'eau à Froidchapelle (centre d'accueil de la Plate Taille) et au centre d'Ath.

## AVRIL

### Nouveaux radeaux végétalisés à la Plate Taille

De nouveaux radeaux ont été installés sur les lacs afin de compléter les équipements déjà en place. Quelques 80 m<sup>2</sup> de radeaux ont été installés, pour moitié sur le lac de la Plate Taille et pour moitié sur le lac de l'Eau d'Heure.

## Projet RAVMeuse

Début avril, un nouveau projet européen a été lancé par l'association afin de protéger les populations piscicoles par la pose de radeaux végétalisés sur les noues et darses de Meuse.

## MAI

### Pêche en fête

Deux événements pêche en fête se sont déroulés en mai 2011. Des activités ont été proposées à La Louvière ainsi qu'à Verviers. Comme chaque année, l'association a assuré la promotion et la coordination de l'événement.

## JUIN

### Pêche en fête

Des activités étaient programmées à Habay-la-Neuve et à Tubize. Plusieurs milliers de visiteurs sont venus flâner près de l'étang de Bologne et des étangs du Coeurcq.

### Street Fishing

La 3ème édition du Street Fishing s'est tenue à Liège à la confluence de l'Ourthe et la Meuse.

### F.I.P.A. Aywaille

Pour la 2ème édition, l'asbl avait prévu, en complément au simulateur de pêche, un aquarium présentant les principales espèces piscicoles de nos cours d'eau.



## JUILLET

### Foire de Libramont

Les Maisons de la pêche se sont réunies pour proposer aux visiteurs de découvrir les poissons et la pratique de la pêche à travers le bassin tactile et le simulateur de pêche.

### Démonstrations forestières

Malgré un temps mitigé, les initiations à la pêche ont connu un véritable succès à Paliseul. Plus de 350 initiations, tous modes de pêche confondus, ont été dispensées aux visiteurs.

Une nouveauté était proposée cette année, la découverte de la faune de nos rivières.

## AOÛT

### Pêcher, c'est simple ?

Afin de sensibiliser les pêcheurs allochtones à la réglementation wallonne relative à la pêche fluviale, la brochure « Pêcher, c'est simple ! » a été traduite et éditée en polonais. L'association participe, à son niveau, aux actions de sensibilisations ciblées menées par l'administration wallonne en collaboration avec les services de police.

## SEPTEMBRE

### Accessibilité aux lieux de pêche

L'inventaire d'accessibilité aux lieux de pêche sur l'Ourthe, la Semois et la Lesse banale est finalisé clôturant ainsi l'inventaire entamé en 2005 sur les cours d'eau banaux de Wallonie.

### Un utilitaire pour l'asbl

L'association se dote d'un véhicule utilitaire pour faciliter la réalisation des missions de terrain et sa participation aux foires.

## OCTOBRE

### Epel Trophy

Une première pour la Maison wallonne de la pêche qui a participé à ce salon de l'éducation et de la culture. Une occasion de promouvoir les écoles de pêche et les activités d'éducation des jeunes.

### Pêcher en barque

L'association a développé une brochure regroupant les informations réglementaires et pratiques concernant la pêche en barque.

## Visioconférence

Dans une optique environnementale et de réduction des coûts, un projet pilote a vu le jour visant à assurer les réunions de l'association par visioconférence.

## NOVEMBRE

### Pêcher la carpe de nuit

Une nouvelle brochure de vulgarisation de la réglementation spécifique à la pratique de la pêche nocturne de la carpe a été éditée par la Maison wallonne de la pêche. Des pictogrammes ont été développés au sein de la brochure afin de ne pas limiter son usage aux francophones.

## DÉCEMBRE

### Hengel Expo

Tous les deux ans, le plus grand salon de la pêche de Belgique se tient à Courtrai. La Maison wallonne de la pêche proposait sur son stand de tester le simulateur de pêche, de commander son permis wallon, de consulter les brochures disponibles...



**Soutien aux fédérations  
et sociétés de pêche**

## Commande en ligne de cartes de sociétés

(Subvention du Fonds piscicole de Wallonie)

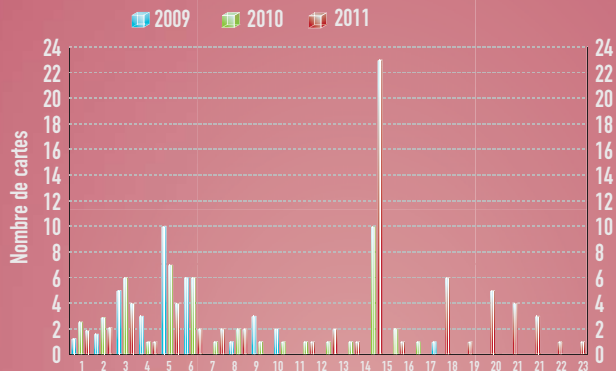
En 2009, la Maison wallonne de la pêche lançait un nouveau service pour les pêcheurs, la commande en ligne des cartes d'adhésion aux sociétés de pêche. Le pêcheur pouvait, en une seule opération, faire l'acquisition de son permis régional et de la carte d'affiliation à une société de pêche de son choix via le site Internet <http://permis.maisondelapeche.be>.

Pour rappel, la démarche est très simple, le pêcheur dispose d'une liste des sociétés de pêche au sein de laquelle il peut effectuer un tri en fonction de ses critères de prédilection. Une fois la société de pêche choisie, il sélectionne la carte d'affiliation de son choix : carte annuelle, vacances, jeune... et obtient l'ensemble des informations concernant le parcours de la société de pêche, le règlement, les photographies du parcours...

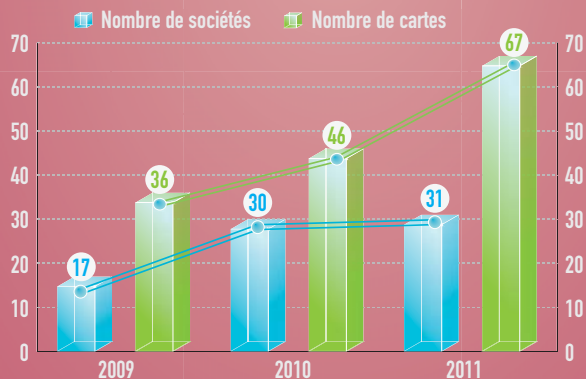


Outre la simplification des démarches pour le pêcheur, la société de pêche bénéficie aussi des avantages du système puisqu'elle reçoit de la Maison wallonne de la pêche un tableau de ses membres inscrits par Internet ainsi qu'un décompte financier mensuel. De plus, la Maison wallonne de la pêche prend en charge la conception des cartes de membres et l'envoi de celles-ci ainsi que du règlement et de l'éventuel carnet de captures.

## Evolution du nombre de cartes commandées en ligne par société de pêche



## Evolution du nombre de sociétés proposant la commande en ligne de cartes d'affiliation et évolution





Cette année, l'accent a été mis sur la promotion du système afin d'encourager les sociétés de pêche à proposer leurs cartes en ligne, améliorant ainsi la diversité de l'offre proposée aux pêcheurs. Un article est paru dans le « Pêcheur belge » de mars 2011 pour diffuser plus largement les informations sur ce service.

En 2011, ce sont trente et une sociétés de pêche qui proposent leurs cartes de membres par le système de commande en ligne. De nombreuses demandes d'informations au sujet du

service fourni par l'association laissent présager l'arrivée de nouvelles sociétés pour 2012.

Rappelons que ce système coexiste avec le système traditionnel de vente des cartes d'affiliation.

Le nombre de cartes commandées en ligne a continué à croître. Au total, soixante-sept cartes ont été délivrées par le biais du système de commande en ligne. Néanmoins, l'évolution des ventes peut être fort variable suivant la société de pêche concernée.

1. Les pêcheurs réunis de Spienne
2. Le Goujon Leernois
3. La Warfazienne
4. Le Goujon frétilant
5. L'ADPPLEH
6. Le Vairon Barvautois
7. La Truite saumonée
8. La Sambrienne
9. La Gaule courcelloise
10. La Rousse « Rendeux »
11. Les Dévoués
12. La Société Royale « La Truite de Seloignes »
13. La Truite de Bersillies
14. Le Comité Royal de l'Amicale des Pêcheurs de la Lomme et de la Lesse
15. Les Amis de la Mehaigne et de la Soëlhe d'Avennes
16. Les Amis de la Mehaigne et de la Soëlhe de Moxe
17. L'Ourthe et Bronze
18. Les Amis de la Mehaigne et de la Soëlhe de Huccorgne
19. Les Amis de la Mehaigne et de la Soëlhe de Wanze
20. Les Amis de la Mehaigne et de la Soëlhe de Fallais
21. Les Amis de la Mehaigne et de la Soëlhe de Wasseiges
22. Les Amis de la Mehaigne et de la Soëlhe de Fumal
23. Les Amis de la Mehaigne et de la Soëlhe de Moha

## Accessibilité aux lieux de pêche

### (Subvention Direction Chasse et Pêche « Accessibilité »)

L'inventaire des cours d'eau banaux non navigués s'est poursuivi en 2011 sur l'Ourthe, la Semois et la Lesse complétant ainsi l'inventaire d'accessibilité aux lieux de pêche sur la totalité des cours d'eau banaux. Les critères d'accessibilité revus pour s'adapter aux particularités des cours d'eau non navigués ont été appliqués à ces cours d'eau afin d'objectiver l'accessibilité, la praticabilité et la sécurité des berges dans le cadre de la pratique de la pêche.

La représentation des résultats a été uniformisée avec les inventaires précédents réalisés sur les voies navigables et sur les autres cours d'eau banaux non navigués. Certaines adaptations ont été concédées afin d'adapter les cartes aux spécificités des cours d'eau non navigués.

### **GUILLAUME GODIN** **CHARGÉ DE MISSIONS**

Subvention Direction Chasse et Pêche « Accessibilité »



Guillaume Godin a effectué un master en biologie et statistique. Il a été engagé à la Maison wallonne de la pêche début du mois d'avril 2011 pour poursuivre l'inventaire entamé par Caroline Lejeune en 2009 et 2010. L'inventaire s'est poursuivi

sur l'Ourthe banale, la Semois banale et la Lesse banale sur base des critères de référence adaptés à la situation rencontrée sur les voies non naviguées et éprouvés sur plusieurs secteurs de l'Ourthe en 2009.

## Réformer la pêche, une nécessité

### (Subvention Fonds piscicole de Wallonie et Direction Chasse et Pêche « Soutien juridique »)

Suite aux discussions et compromis intervenus durant l'année 2010, un consensus s'est dégagé sur le texte de la réforme. Le processus institutionnel a ainsi pu être lancé pour la mise en application du texte.

Le texte est donc passé en première lecture au Gouvernement wallon le 24 février 2011. Après remise des avis respectifs des Conseil supérieur wallon de la pêche, Conseil supérieur wallon de la conservation de la nature et l'Union wallonne des villes et communes, le texte a été soumis en deuxième lecture au Gouvernement wallon le 12 avril 2011. Le texte a ensuite été présenté au Conseil d'Etat avant le passage en troisième lecture au Gouvernement wallon. Cette troisième lecture ne s'est pas concrétisée avant les vacances parlementaires en raison des implications des remarques du Conseil d'Etat.

Afin de suivre ces processus institutionnels, un groupe de travail émanant de la Commission Technique d'Après Congrès a été mis en place. Ce groupe de travail avait aussi pour mission d'assurer la communication autour de ce dossier. C'est dans ce contexte que le groupe de travail a mis sur pied une conférence de presse au Palais des Congrès de Namur le 16 février 2011 afin de présenter



Conférence de presse  
Namur - Palais des congrès

au grand public l'aboutissement du travail des Fédérations territoriales. Suite à cette conférence, plusieurs articles sont parus dans la presse quotidienne rencontrant les objectifs de vulgarisation du projet auprès des pêcheurs et du public.

La conférence de presse a suscité la mise en place d'un débat télévisé organisé sur Canal C, télévision locale namuroise, en présence de Monsieur le Ministre Benoît Lutgen afin de présenter le projet et échanger les points de vue sur le projet de réforme.



## Soutien administratif et juridique

### (Subvention Fonds piscicole de Wallonie et Direction Chasse et Pêche « Soutien juridique »)

Dans la mesure de ses moyens, l'association tâche d'apporter son soutien aux fédérations et sociétés de pêche qui en font la demande dans des domaines très diversifiés : protection des milieux, libre circulation des poissons, réglementation de la pêche fluviale, loi sur les marchés publics, droit des asbl...

En 2011, l'association a participé à plusieurs assemblées générales afin d'apporter des réponses aux questions soulevées par les membres des sociétés et fédérations de pêche. Une liste non exhaustive d'actions de soutien entreprises par la Maison wallonne de la pêche est détaillée ci-dessous.

Dans le cadre des pollutions, l'association assure un suivi proactif des affaires en cours, investit dans des analyses complémentaires à charge du pollueur, gère les dépôts de plainte pour de nouvelles pollutions, etc. En 2011, un nouveau dépôt de plainte avec constitution de partie civile a été déposé, en partenariat avec la Fédération de pêche et de pisciculture de la Senne, pour la pollution du Canal Charleroi-Bruxelles et de la Sennette.

→ voir la rubrique « Restauration des milieux » page 54

De nouveaux projets hydroélectriques ont été suivis par l'association, notamment, sur la Dyle. La mise en place de ces projets demande une vigilance constante afin de veiller au respect du règlement du Benelux relatif à la libre circulation des poissons et le respect des dispositions prises par la DCE

au niveau européen. La conservation des milieux aquatiques n'est que rarement prise en compte dans ces projets visant avant tout à produire de l'électricité sans considération pour la continuité écologique de la rivière.

→ voir la rubrique « Restauration des milieux » page 54

Une aide est apportée aux fédérations et sociétés de pêche dans le cadre de l'élaboration ou de la modification de leur statut. Dans ce cadre, la Maison wallonne de la pêche propose des statuts types aux sociétés et fédérations qui le souhaitent ainsi que divers documents types utiles pour remplir les démarches administratives indispensables au bon fonctionnement d'une asbl. Dans ce contexte, l'association propose aussi aux sociétés de pêche qui en font la demande, un soutien pour la mise en place de convention de cession ou d'attribution du droit de pêche.

Des actions ont été entreprises dans le cadre de la restauration des milieux aquatiques. Le projet Truttathure s'est poursuivi en 2011, notamment, grâce à Quentin d'Orchymont qui a réalisé son stage sur le projet de la Thure et a proposé un programme d'actions pour assurer la restauration du cours d'eau. Parmi les actions mises en place, notons la réalisation de carnets de captures, le dépouillement des carnets de captures 2010, la mise en place d'actions de mesure de l'anoxie dans les frayères potentielles...

L'association assure un soutien aux fédérations pour l'élaboration de demandes d'octroi d'aides pour la mise en place de projet de restauration de l'habitat ou tout autre projet à vocation piscicole et halieutique.

## ELISE MUNOZ-TORRES JURISTE

Subvention Direction Chasse et Pêche « Expert juridique »

Elise Muñoz-Torres a effectué un master en droit à l'Université Catholique de Louvain-la-Neuve. Elle a assuré, entre juin 2008 et décembre 2009, le suivi du projet de réforme des structures halieutiques, l'élaboration de statuts types, l'adaptation du projet de décret, la rédaction de l'exposé des motifs et des commentaires du décret ainsi qu'une aide juridique globale pour la Maison wallonne de la pêche. Ayant effectué un stage au barreau durant l'année 2010, elle assure depuis le 1er décembre 2010 l'aide et l'encadrement de la Maison wallonne de la pêche et des Fédérations de pêcheurs dans le cadre des concertations et négociations en cours liées à la modification de la loi sur la pêche fluviale.





sondelapêche.fr

MAISON MALLOINE DE LA PÊCHE  
www.maisondepêche.fr

# Informations et sensibilisation



## Ouverture de la bibliothèque thématique

(Subvention Fonds piscicole de Wallonie)

Depuis la création de l'association, des ouvrages sont acquis afin de développer une bibliothèque thématique sur la pêche, les poissons et les milieux aquatiques en général. A ce jour, la Maison wallonne de la pêche peut proposer de nombreux ouvrages, certains généralistes, d'autres proposant des informations pointues sur des thématiques spécifiques en rapport avec les milieux aquatiques (gestion, épuration...) ou encore des ouvrages pédagogiques à destination des enfants.

La bibliothèque a ouvert ses portes à la mi-novembre 2011. L'information a été mise en ligne sur le site Internet de l'association et la page Facebook et une annonce a été réalisée à destination des lecteurs du Pêcheur belge. La bibliothèque est accessible sur simple rendez-vous. Les ouvrages peuvent être consultés sur place dans une salle aménagée à cet effet.

## La DéPêche – revue de presse hebdomadaire

(Subvention Fonds piscicole de Wallonie)

La DéPêche est la revue de presse électronique hebdomadaire réalisée par l'association depuis le 12 février 2005 et distribuée aux Fédérations, Sociétés de pêche et à toute personne qui en fait la demande. Chaque semaine, les informations et les articles en matière de pêche récréative et de protection des milieux aquatiques sont récoltés dans la presse quotidienne, la presse gratuite et sur Internet avant d'être triés et compilés dans la revue de presse.



Suite à des problèmes de diffusion en 2010, le mode d'envoi de la revue de presse a été entièrement revu afin de garantir l'envoi de la DéPêche à l'ensemble des abonnés. La diffusion est désormais assurée au départ du serveur d'un prestataire de service spécialisé dans le mailing. Cela assure une optimisation des envois et limite les blocages des mails en raison des protections visant les courriels indésirables (spams) mais qui affectaient et compliquaient l'envoi de la revue de presse.

La Dépêche n'étant plus jointe au courriel, les envois sont plus rapides et le poids de la revue de presse n'est plus un facteur limitant la diffusion de celle-ci. Les abonnés reçoivent simplement un lien inclus dans le mail. Par un simple clic, la Dépêche est chargée et peut être parcourue aisément.

Le nouveau système de délivrance offre aussi de nouvelles possibilités de suivi. En effet, il est désormais possible

d'établir des statistiques concernant l'ouverture du mail, le téléchargement de la revue de presse ainsi que les abonnés qui assurent une rediffusion de la revue de presse auprès de leurs contacts. De même, le système repère automatiquement les adresses courriel erronées ou obsolètes et supprime ces adresses de la liste de diffusion. Cette suppression automatique des adresses invalides explique la légère diminution des abonnés en 2011.

## Publications de brochures d'informations et de sensibilisation

**(Subvention Fonds piscicole de Wallonie, écoles de pêche et assistance juridique)**

### Pêcher, c'est simple !

La brochure de vulgarisation de la réglementation sur la pêche fluviale connaît un grand succès, l'association a déjà dû réimprimer la version francophone de la brochure, celle-ci étant en rupture de stock. De nombreuses demandes parviennent à l'association pour obtenir cette brochure. Une nouvelle traduction a été réalisée en 2011 afin de répondre à un réel besoin de sensibilisation des pêcheurs provenant d'Europe de l'Est. Des brochures en polonais ont été mises à disposition du Service extérieur de la pêche qui utilise celles-ci dans le cadre de ses opérations de prévention et de répression du braconnage.

La brochure est, désormais, disponible en français, néerlandais, allemand, anglais, russe et polonais.



### Cinq nouvelles fiches poissons

L'association poursuit l'édition de sa collection de fiches « poissons ». En 2011, cinq nouvelles fiches ont été conçues et imprimées. Ces cinq fiches clôturent la collection qui compte désormais vingt-neuf fiches décrivant les principales espèces de poissons présents en Wallonie.

→ voir la rubrique « Education des jeunes » page 49

### La pêche nocturne de la carpe

Suite aux nombreuses demandes d'informations concernant la réglementation de la pêche nocturne de la carpe, l'association a développé une nouvelle brochure de vulgarisation à ce sujet. Cette brochure reprend les informations relatives aux techniques, matériel et appâts autorisés ainsi que les sites où la pêche nocturne est possible. L'information est disponible sur le site Internet de l'association et dans un format papier qui pourra être distribué lors des foires et manifestations. Par ce biais, la Maison wallonne de la pêche souhaite contribuer aux actions de prévention pour restreindre le braconnage opéré de nuit.



## Pêcher en barque en Wallonie

La brochure présente les aspects réglementaires et pratiques de la pêche en barque sur les cours d'eau wallons. Outre les dispositions légales pour immatriculer une barque de pêche, des informations sont données sur les dispositions réglementaires spécifiques à chaque voie navigable. Une liste non exhaustive des mises à l'eau disponibles sont reprises sur la brochure afin de permettre aux pêcheurs d'accéder plus facilement aux cours d'eau et canaux.



## Pêcher l'écrevisse en Wallonie

L'association a développé une nouvelle brochure reprenant les dispositions réglementaires concernant cette pêche particulière. Les dispositions étant fort différentes suivant l'espèce pêchée, une clé visuelle d'identification est reprise dans la brochure afin de permettre une identification aisée des principales espèces d'écrevisses présentes en Wallonie. Pour ce second volet, une collaboration avec l'Association de Sauvegarde et de Promotion de l'Écrevisse Indigène (A.S.P.E.I.) a permis de valider les informations reprises dans la brochure et d'illustrer celle-ci grâce aux photographies des espèces indigènes et exotiques rencontrées en Wallonie aimablement fournies par l'asbl A.S.P.E.I.



## Parutions dans la presse halieutique (Subvention du Fonds piscicole de Wallonie)

Cette année, plusieurs articles ont été rédigés par le personnel de l'association pour paraître dans la presse halieutique afin de faire connaître les actions de l'association mais aussi afin d'informer les pêcheurs des actions de gestion mises en œuvre par l'association ou des services dont ils peuvent bénéficier. C'est dans ce cadre que des articles ont été publiés dans le Pêcheur Belge sur les commandes en ligne de cartes de sociétés, la formation de formateurs de pêche 2010-2011 et sur les journées d'initiation à la pêche qui se sont déroulées durant les démonstrations forestières à Paliseul les 25 et 26 juillet 2011.

## Site Internet de l'association

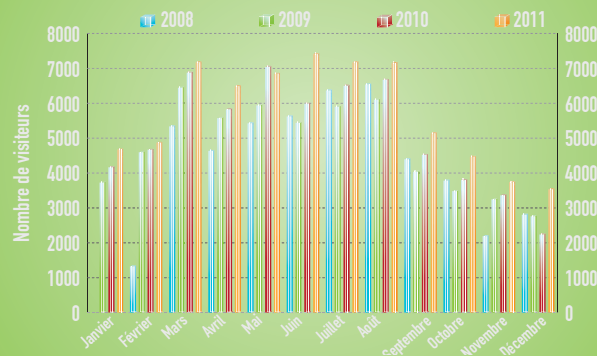
### (Subvention Fonds piscicole de Wallonie)

De nouveaux développements ont été effectués en 2011, notamment, dans les rubriques consacrées à la réglementation sur la pêche fluviale. A titre d'exemple, de nouvelles pages sont, désormais, consacrées à la pêche nocturne de la carpe, à la pêche de l'écrevisse, à la pêche en barque... D'autre part, l'ensemble de ces rubriques ont été illustrées afin d'être plus attrayantes et agréables à visiter.

L'analyse des statistiques ayant montré que les visiteurs sortaient assez rapidement du site Internet de l'association, de nouveaux liens ont été insérés, systématiquement, sur chaque page pour présenter les rubriques connexes, susceptibles d'intéresser le visiteur. Un important travail de réflexion pour favoriser la navigation au sein du site Internet a été mené en 2011 et sera progressivement mis en place.

Parallèlement à la création de nouvelles pages et rubriques au sein du site Internet, un important travail de mise à jour a été accompli afin d'insérer les événements dans l'agenda, de maintenir à jour la page d'accueil du site de l'association par l'ajout de « News », d'assurer la promotion d'événements...

## Nombre mensuel de visiteurs du site Web entre 2008 et 2011



Le nombre de visiteurs a connu une croissance de plus de 6 % en 2011. Comme chaque année depuis 2008, le nombre de visiteurs augmente très clairement à l'approche des deux périodes d'ouverture de la pêche. Durant les mois de mars, mai et juin, le nombre de visiteurs peut dépasser les 400 personnes par jour. En dehors de ces périodes, le nombre de visiteurs oscille entre 200 et 300 personnes par jour avec une nette diminution à partir du mois de septembre.

La fréquentation du site à l'aide de terminaux mobiles (ipad, iphone, blackberry...) est en constante évolution et est clairement mise en évidence dans les statistiques de consultation du site.

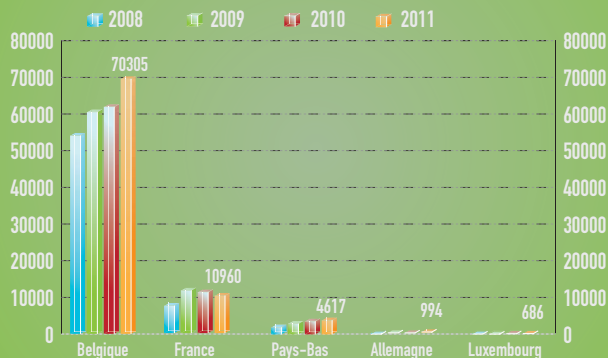
Au niveau de la répartition géographique des visiteurs, ce sont toujours les visiteurs belges les plus nombreux à se rendre

sur le site de l'association. Néanmoins, les Français et les Hollandais sont bien représentés parmi les visiteurs.

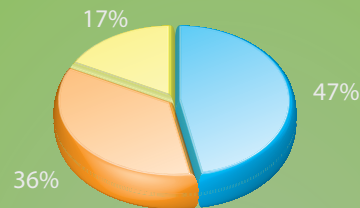
Afin de suivre l'évolution du site Web, les informations sur les sources du trafic sont analysées. Il en ressort que ce sont toujours les moteurs de recherche qui apportent le plus grand flux d'internautes vers le site de l'association comparativement aux accès directs et aux sites référents.

Depuis sa mise à jour en 2008, quelques sondages sont proposés sur le site Internet. Ceux-ci permettent de connaître l'avis des internautes sur des questions courtes. Typiquement, les questions posées aux visiteurs portaient sur leur satisfaction par rapport au contenu du site Internet, les thématiques pour lesquelles ils souhaiteraient plus d'informations ou les habitudes en matière de pêche. Les réponses données à deux de ces questions sont reprises ci-contre.

### Répartition géographique des visiteurs du site Web

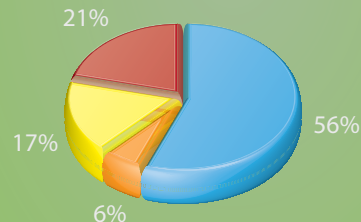


### La Maison wallonne de la pêche répond-t-elle à vos questions ? (780 rép.)



- Oui, tout à fait
- Partiellement
- Pas du tout

### Quelles informations pensez-vous qu'il faudrait développer sur le site ? (1600 rép.)



- Les coins de pêche
- La faune et la flore
- La législation
- Les techniques de pêche

## Création d'une page Facebook

### (Subvention Fonds piscicole de Wallonie)

L'association a créé un page Facebook où sont présentées les activités de l'association, les annonces d'événements auxquelles la Maison wallonne de la pêche participe ainsi que les photographies prises lors des événements. Les annonces et communications que l'asbl souhaite diffuser seront postées sur la page de l'association afin d'informer le grand public.



A terme, la page Facebook remplacera la page d'annonces actuellement en page d'accueil du site de l'association. La page d'accueil sera remaniée afin d'offrir des liens rapides pour naviguer plus facilement à travers l'entièreté du site Internet. Cette page Facebook remplacera le blog dont l'association comptait se munir pour informer les pêcheurs des activités réalisées par l'association ainsi que l'actualité en matière de pêche (foires, formations...)

## Quel pêcheur êtes-vous ?

### (Subvention Fonds piscicole de Wallonie)

Sous ce titre apparaîtra un nouveau module développé sur le site Internet de l'association. Ce module est destiné à réaliser des petites enquêtes auprès des visiteurs du site par le biais d'une quinzaine de questions à choix multiples. Les questions peuvent porter sur les connaissances des visiteurs en matière de réglementation sur la pêche fluviale, la pratique de pêche spécifique (pêche de l'anguille...). Les résultats sont soumis directement aux internautes qui ont participé à l'enquête afin qu'ils puissent se situer par rapport à la moyenne.

## Participation aux foires et salons

### (Subvention Fonds piscicole de Wallonie et Ecoles de pêche)

Cette année encore, l'association a participé à plusieurs foires et salons. C'est toujours l'occasion pour la Maison wallonne de la pêche de promouvoir la vente des permis de pêche régionaux, de sensibiliser et d'informer les pêcheurs, de mettre à la disposition du public les brochures éditées par l'asbl...



Fête de la pêche à la mouche  
Roselies



En 2011, la 16<sup>ème</sup> édition de la fête de la pêche à la Mouche s'est déroulée à Roselies les 29 et 30 janvier. La Maison wallonne de la pêche était présente pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive et proposait aux visiteurs, outre son habituel stand d'information et de sensibilisation, la possibilité de commander son permis de pêche régional. Ce sont 329 visiteurs qui ont bénéficié de cette opportunité. C'est aussi l'occasion pour les visiteurs de s'informer sur la législation en vigueur, les actions et le rôle de la Maison wallonne de la pêche au sein du milieu associatif de la pêche. Pour la première fois, un simulateur de pêche était mis à disposition des flâneurs.

La Maison wallonne de la pêche a participé à la 20<sup>ème</sup> édition de la Foire de la Pêche et du Pêcheur de Frameries les 5 et 6 mars 2011. L'association a assuré la promotion de ses activités, la présentation de dépliants informatifs et de sensibilisation. Les visiteurs avaient la possibilité de commander



Foire de la pêche  
à Frameries



Foire de Libramont

leur permis de pêche régional. Durant la foire, 319 permis ont été commandés. Pour la deuxième année consécutive, l'association proposait aux visiteurs, pêcheurs débutants ou confirmés, de tester le simulateur de pêche. Le succès fut une nouvelle fois au rendez-vous.

Quatre événements « Pêche en Fête » étaient organisés en 2011 à La Louvière, Verviers, Habay-la-Neuve et Tubize. L'association était présente à ces événements pour informer le public et promouvoir les activités de l'asbl. Outre les brochures d'information et de sensibilisation, les visiteurs pouvaient commander leur permis de pêche et, sur certains sites, tester le simulateur de pêche.

Lors des journées « Pêche en Fête », l'association proposait aux visiteurs de commander leur permis de pêche régionaux. Sept permis ont été commandés en 2011 sur la totalité des sites. Ce nombre relativement faible s'explique par la multiplication des initiatives de l'association en matière de promotion et de commande des permis de pêche. Les initiatives en début d'année rencontrent un succès grandissant à l'inverse des commandes de permis proposées plus tard dans la saison qui sont en régression constante.

→ voir la rubrique « Promotion de la pêche » page 39

A l'occasion de la Foire agricole, forestière et agroalimentaire de Libramont, le Cabinet du Ministre Benoît LUTGEN a accueilli la Maison wallonne de la pêche et la Maison de la pêche du Luxembourg sur son stand.

Ces associations ont assuré la promotion de la pêche du 22 au 25 juillet 2011. La Maison wallonne de la pêche a assuré l'information et la sensibilisation du public, présenté des brochures d'information et de sensibilisation, animé le stand par le biais d'un bassin tactile et proposé aux visiteurs la commande de leur permis de pêche régional. Des outils promotionnels ont été développés en prévision de la Foire et ont été distribués durant les quatre jours afin de faire connaître l'asbl à un large public.

La deuxième édition du Festival International de la Pêche et de l'Artisanat (F.I.P.A.) s'est tenu à Aywaille les 18 et 19 juin 2011. La Maison wallonne de la pêche était présente et proposait, outre un stand d'informations, la possibilité pour les visiteurs de tester le simulateur de pêche et de découvrir les espèces piscicoles de Wallonie dans un aquarium prêté par le Service extérieur de la pêche.

une opportunité unique de réaliser la promotion des écoles de pêche et des stages de pêche et d'éducation aux milieux aquatiques auprès des enseignants et des enfants. Le salon s'est tenu le 30 octobre 2011 à Marche-en-Famenne. A cette occasion, des bâches ont été réalisées afin de permettre d'identifier clairement le stand à l'aide du logo des écoles de pêche agréées et de promouvoir le site Internet dédié aux écoles de pêche [www.ecolesdepeche.be](http://www.ecolesdepeche.be).



A l'occasion du salon, la Maison wallonne de la pêche a présenté des outils pour la découverte des milieux aquatiques et la reconnaissance des macro-invertébrés. L'association présentait aussi les brochures éditées dans le cadre des écoles de pêche, fiches « poissons », brochure de promotion des écoles de pêche...

ainsi que quelques-uns des outils pédagogiques développés pour les malles didactiques. Le simulateur de pêche était aussi prévu afin de faire découvrir aux visiteurs les sensations d'une première capture.

Le salon Hengel Expo s'est tenu les 2 et 3 décembre 2011 à Courtrai. La Maison wallonne de la pêche participait pour la troisième fois à cet événement et proposait aux visiteurs de tester le simulateur de pêche et de commander un permis de pêche wallon pour l'année 2012.

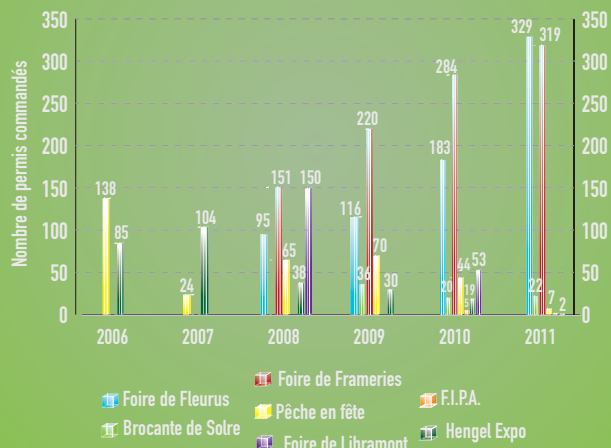


L'Epel Trophy est un salon consacré à l'éducation et la culture à destination des enfants et des enseignants. C'est



La Maison wallonne de la pêche a assuré la promotion du permis régional, de l'association et de la pêche en général lors de ces différentes foires et salons. Des dépliantés d'information, de sensibilisation et de promotion ont été distribués et un total de 679 permis de pêche ont été vendus par cette voie soit une augmentation de 18 % par rapport à 2010.

## Evolution des commandes de permis lors des foires

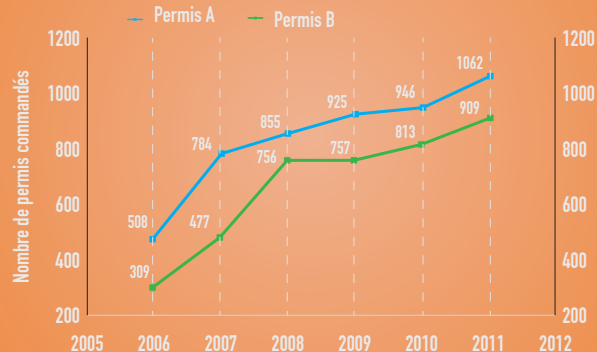




# Promotion de la pêche en Wallonie

## Commande en ligne des permis de pêche (Subvention Fonds piscicole de Wallonie)

### Evolution du nombre de permis de pêche commandés en ligne



En 2011, l'association a fait l'acquisition du nom de domaine **www.permisdepeche.be**. Celui-ci, plus intuitif et plus facile à mémoriser pour les visiteurs, facilitera grandement les actions de promotion pour le système de commande en ligne du permis de pêche régional et améliorera le référencement du site. Ce service de commande mis en place en 2006 a été remanié à plusieurs reprises afin d'y inclure, notamment, la commande des cartes de membres des sociétés de pêche, la détection automatique des paiements en ligne, la création automatique des listes de commandes destinées à La Poste,

la diversification des moyens de paiement, le suivi de la commande en temps réel...

Dans le cadre du projet de développement d'une application de vente en ligne des permis de pêche régionaux, l'association a eu l'opportunité d'apporter son expérience au Service Public de Wallonie et à la société en charge de l'étude.

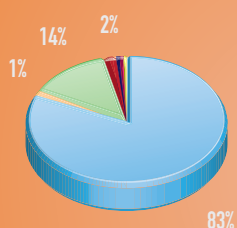
Quelques 1971 commandes de permis de pêche ont été finalisées par le biais du site Internet de l'association : **www.permisdepeche.be**. Cette année, le nombre de permis A commandés a augmenté de 11 % de même que les permis B qui ont poursuivi leur croissance (+ 10 %) par rapport à l'année précédente. Les permis sont principalement vendus à des Belges.

L'intérêt et le potentiel de cette formule de vente n'est plus à démontrer. Ce service bénéficie aussi bien aux pêcheurs ne résidant pas en Wallonie qu'aux Wallons qui veulent éviter des déplacements ou dont l'activité professionnelle n'est pas compatible avec les horaires de la Poste. La diminution des guichets bpost pousse les pêcheurs à rechercher des modes de délivrance de proximité alternatifs.

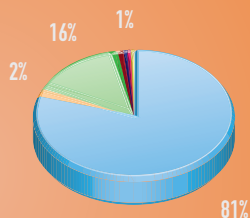
L'accroissement des commandes en ligne et les difficultés rencontrées en 2011 pour honorer l'ensemble des commandes dans les délais impartis lors des périodes d'ouverture de la pêche montre l'intérêt d'évoluer rapidement vers un système automatisé de délivrance en ligne du permis de pêche.

### Répartition des commandes en ligne de permis de pêche par pays

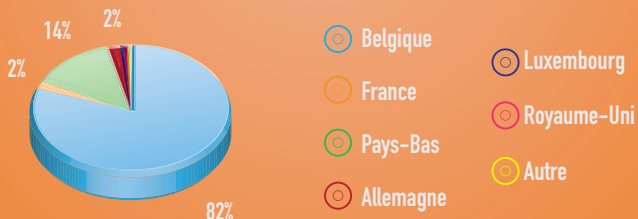
Situation en 2009



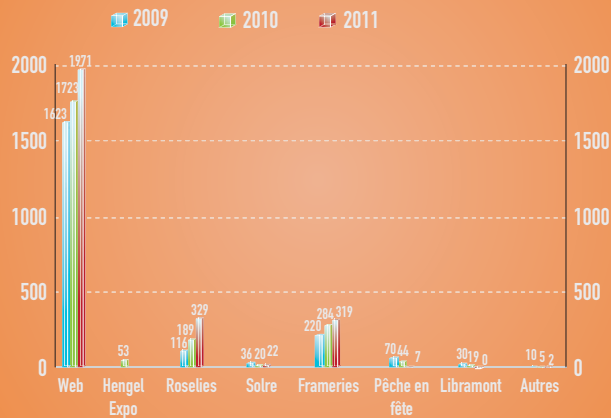
Situation en 2010



Situation en 2011



### Evolution des commandes de permis de pêche par mode de délivrance



La commande des permis de pêche a aussi été assurée lors des foires et salons auxquels l'association a participé en 2011. Les visiteurs peuvent commander leur permis de pêche sur le stand de la Maison wallonne de la pêche et le recevoir à une adresse de leur choix dans la semaine qui suit la foire. Un kit de pêche est offert pour toute commande. Le kit se compose d'une canne au coup de 4 mètres et d'une ligne montée.

Au total, 2.650 permis de pêche ont été vendus par l'intermédiaire de la Maison wallonne de la pêche, ce qui représente, approximativement, 5 % des ventes.

### Promotion bilingue sur la carte du Pêcheur belge

Une promotion pour la commande en ligne du permis de pêche régional a été publiée sur la carte du Pêcheur belge dans la version francophone et néerlandophone de la carte afin de faire connaître plus largement ce service.

## BERENGERE ENGLEBIN

### ASSISTANTE DE DIRECTION

Subvention Fonds piscicole de Wallonie

Béregère ENGLEBIN assure depuis le 23 août 2004 l'accueil, l'organisation des réunions, la gestion administrative et comptable de l'association ainsi que la tenue des fichiers et des archives. Depuis fin février 2005, elle est responsable de la tenue des fardes de presse, de la publication de « La Dépêche » et de la mise en ligne des événements sur le site Internet de l'association. Elle s'occupe de la gestion des commandes en ligne des permis régionaux. Dans le cadre des projets de formation, elle participe aux travaux et au traitement des dossiers relatifs aux écoles et aux formateurs de pêche.



## Journées wallonnes de l'eau

### **(Subvention Fonds piscicole de Wallonie)**

La Maison wallonne de la pêche a participé à deux activités à l'occasion des journées wallonnes de l'eau. La première se tenait au Centre d'accueil de la Plate Taille à Froidchapelle le 25 mars 2011. C'était l'occasion pour l'association de présenter le projet qu'elle mène depuis 2007 avec ses partenaires sur les lacs de la Plate Taille et de l'Eau d'Heure. A cet effet, un aquarium prêté par la Fédération Halieutique et Piscicole des sous-bassins de la Sambre et de l'Oise permettait de présenter au public les principales espèces phytophiles des lacs. Les fiches « poissons » développées par l'association ainsi des panneaux explicatifs permettaient de présenter simplement le rôle des frayères et des radeaux végétalisés dans les lacs.

L'association était aussi présente dans le centre d'Ath avec le simulateur de pêche afin de permettre aux visiteurs de découvrir les sensations d'une première capture « virtuelle ». Un stand conjoint de la Maison wallonne de la pêche et de la Fédération Halieutique et Piscicole du sous-bassin de la Dendre proposait aux visiteurs des photographies des cours d'eau de la Région ainsi que de nombreuses brochures d'information et de sensibilisation.

## Street-Fishing

### **(Subvention Fonds piscicole de Wallonie)**

Le Street Fishing propose au pêcheur de s'intégrer dans les milieux urbains, souvent déserté par les pêcheurs à la recherche de quiétude, avec un matériel sommaire



de pêche au leurre. Cet événement est une merveilleuse opportunité pour le secteur de la pêche de se rapprocher du grand public en présentant la pratique de la pêche au coeur de la ville. La Maison wallonne de la pêche a participé aux activités afin de sensibiliser et d'informer le grand public. Pour sa troisième édition, le Street-Fishing se déroulait au centre de Liège.

L'événement a remporté un franc succès auprès des pêcheurs qui ont réalisé de nombreuses captures grâce à la diversité de postes offerts par la confluence entre l'Ourthe et la Meuse.

## Pêche en fête

### **(Subvention « Pêche en Fête »)**



Les journées « Pêche en Fête » ont pour objectif de permettre à tous de s'initier à la pêche dans un cadre pratique (matériel disponible, encadrement assuré par des formateurs) et festif.

Aux démonstrations de techniques de pêche, aux initiations à la pêche pour tous, s'ajoutent des animations et des jeux (découverte des milieux aquatiques, de la nature, montage de mouches, jeux gonflables, bassins tactiles, simulateur de pêche), des expositions (matériel de pêche, brocante de pêche), des stands d'informations et la découverte de produits du terroir.

La Maison wallonne de la pêche se charge de la tenue de stands d'informations et de commandes de permis de pêche de la Région wallonne. Elle assure l'information et le soutien des Fédérations organisatrices, la promotion et la coordination des activités et, après ces journées, l'évaluation des événements auprès des fédérations organisatrices.

Pour sa septième édition, quatre événements étaient proposés au public :

- La Louvière le 14 mai 2011 (Fédération de pêche et de pisciculture du centre)
- Verviers, le 28 mai 2011 (Fédération des sociétés de pêche Vesdre Amblève)
- Habay-la-Neuve, le 12 juin 2011 (Fédération des sociétés de pêche de la Haute Semois – Maison de la pêche du Luxembourg)
- Tubize, le 13 juin 2011 (Fédération de pêche et de pisciculture de la Senne).

## Actions de promotion

En 2011, suite à l'expérience engrangée au fil des ans, la promotion de l'événement a été revue afin de tenter d'optimiser la campagne de promotion. Celle-ci a été assurée par l'intermédiaire de quatre principaux canaux :

- Distribution des affichettes sous forme de toutes boîtes
- Insertion d'encarts dans la presse
- Conception et diffusion d'un lettrage pour véhicules automobiles
- Promotion des événements sur le Web et, notamment, par l'intermédiaire du site de l'association.

Des affiches ont aussi été imprimées et confiées aux Fédérations organisatrices mais la promotion ne prévoyait plus un affichage urbain en raison d'un impact estimé assez limité.

Le visuel de 2010 a été conservé afin de conserver l'identité visuelle des événements « Pêche en Fête ». Celui-ci avait été développé de manière à garantir la lisibilité du document avec un visuel relativement épuré et dynamique.

## Affichage

Des affiches spécifiques pour chacun des sites ont été développées en conservant un visuel identique à l'année dernière afin de favoriser l'identification visuelle des activités « Pêche en Fête » par les visiteurs potentiels.

À la demande de la Maison de la pêche du Luxembourg, des affiches jaunes au format A0 ont été éditées afin de promouvoir l'événement d'Habay-la-Neuve le long des routes.

La diffusion des affiches a été confiée aux Fédérations organisatrices afin de limiter les frais liés à la promotion en raison du développement de nouveaux canaux de promotion.



## Distribution des affichettes (toutes boîtes)

En 2011, ce canal de promotion a fait l'objet d'une révision. Grâce aux économies réalisées en supprimant l'affichage dans les cadres urbains, le nombre de flyers imprimés a été revu à la hausse de même que les superficies couvertes par la distribution. Ces zones sont définies de manière convergente autour du site où les activités se déroulent en fonction du nombre de boîtes et la proximité du site. Suite à l'expérience acquise lors des précédentes éditions et l'impact estimé des affichettes semblant supérieur aux autres canaux de diffusion en 2010, l'accent a été mis principalement sur le développement de ce canal d'informations en 2011. L'accroissement de la distribution a été rendu possible grâce au nombre relativement réduit de sites.

Les dates et les sites sur lesquels les activités se déroulaient sont repris sur le recto de l'affichette alors que le verso reprend le programme des activités organisées sur le site, les coordonnées de contact ainsi que le lieu et l'heure des activités. Le site Internet de l'association est renseigné comme référence pour l'obtention d'informations complémentaires sur les activités.

Les affichettes ont été transmises à la société DistriPost pour la distribution dans les entités avoisinant les sites. Suivant le nombre d'affichettes disponibles, les Fédérations organisatrices en ont assuré une diffusion complémentaire sur des parkings ou des entités non couvertes par DistriPost.





## Insertion d'encarts dans la presse

Pour chacun des événements, une parution était prévue la semaine précédant les activités dans l'édition locale du Vlan (Groupe One). Le visuel spécifique a été fourni au groupe de presse afin de permettre l'insertion dans le journal gratuit. Il est à préciser qu'en raison du format variable des journaux, la taille des insertions a dû être modifiée pour chacune des insertions.

Les contacts pris par les Fédérations organisatrices au niveau de la presse locale ont participé à la visibilité des activités « Pêche en Fête » dans la presse quotidienne et gratuite.

## Conception d'un lettrage pour les véhicules automobiles

Afin de bénéficier d'un impact supplémentaire, un lettrage a été réalisé pour permettre aux organisateurs d'afficher les lieux et dates de leurs activités sur leurs véhicules. A l'inverse des cadres urbains, ce mode de promotion permet de toucher davantage les automobilistes mais aussi les badauds. A noter que la pose du lettrage pouvait se révéler assez délicate. La hauteur du lettrage sera revu à la baisse pour les prochaines éditions afin de s'adapter davantage aux tailles courantes de vitre arrière.



## Promotion de l'événement sur le site Web



Comme chaque année, l'association assure le relai des informations sur son site Internet par l'intermédiaire d'une page générale présentant le concept de « Pêche en fête » et d'une page spécifique par événement détaillant le programme des activités sur les différents sites.

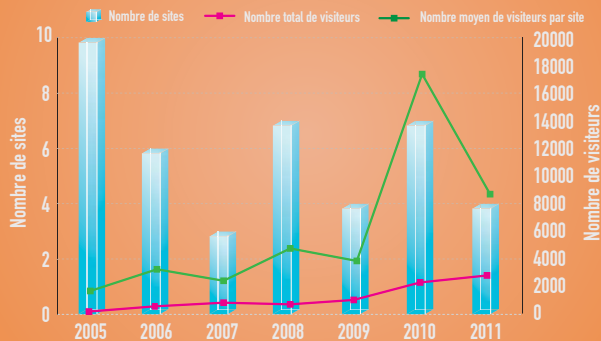
Une publicité interne est assurée au niveau du site grâce aux bannières exposées dans l'entête du site ainsi que dans les menus. Une multiplication des liens vers les pages consacrées à Pêche en fête ouvre les portes d'accès à l'information concernant les activités.



## Bilan des journées

Cette année, quatre événements étaient organisés entre le 14 mai et le 13 juin 2011. La fréquentation a légèrement diminué par rapport à l'année passée, notamment, en raison d'un nombre d'activités réduit et de conditions climatiques moins favorables. Selon les sites, une grande disparité de fréquentation apparaît à nouveau. A l'image de 2010, ce sont les sites où des activités « Pêche en fête » ont lieu de manière récurrente qui emportent la palme.

### Pêche en fête: Evolution du nombre de visiteurs et du nombre de sites de 2005 à 2011



La première activité était organisée par la Fédération de Pêche et de Pisciculture du Centre qui proposait une découverte des différentes techniques et approches de pêche le 14 mai 2011 à La Louvière. Les visiteurs pouvaient découvrir les spécificités de la pêche à la carpe, aux carnassiers, à la mouche... Le

Service de la pêche, le Contrat de Rivière, la Fédération Sportive des Pêcheurs Francophones de Belgique ainsi que la Maison wallonne de la pêche étaient présentes pour fournir des renseignements généraux. Cette dernière offrait aussi des initiations à la pêche virtuelle grâce au simulateur de pêche.

Le samedi 28 mai 2011 aux étangs de Mangombroux à Verviers, la Fédération des Sociétés de Pêche Vesdre Amblève organisait, dans le cadre de Pêche en fête, de nombreuses activités : expositions, informations sur les écoles de pêche, démonstrations de lanciers et de pêche au coup, visite de l'écloserie du Ru des Paires, etc. Des puzzles, jeux, concours et animations sur les insectes de nos rivières ont permis aux enfants de découvrir le milieu aquatique.

Depuis 2005, la Maison de la pêche du Luxembourg organise chaque année une journée festive dans le cadre de « Pêche en Fête ». Au programme du dimanche 12 juin 2011 : démonstration de pêche, brocante, concours, pêche miraculeuse, initiation à la pêche, etc. Les initiations étaient encadrées par des formateurs agréés de Wallonie qui ont prodigué aux débutants de nombreux conseils. Des stands d'informations consacrés à la pêche et aux milieux aquatiques se trouvaient sur le site où les visiteurs pouvaient aussi tester le simulateur de pêche.



Le lundi de Pentecôte est désormais le rendez-vous annuel pour les férus de pêche de Tubize. C'est, en effet, à cette date que sont organisées les activités Pêche en Fête : concours de pêche organisé sur les deux étangs du Coeurcq, initiations à la pêche encadrées par l'école de pêche itinérante et, bien entendu, la brocante.



Chaque année, un formulaire de satisfaction est envoyé à chaque fédération organisatrice afin d'évaluer l'impact perçu des divers moyens de promotions utilisés dans le cadre de pêche en fête de manière à réorienter la promotion pour l'édition suivante. Dans les réponses reçues, il ressort une perception plutôt positive des moyens de promotion utilisés.

### Organisation de l'édition 2012

Sur base des propositions émises par le groupe de travail, le comité central du Fonds piscicole de Wallonie a validé les modifications apportées à la formule des journées « Pêche en Fête ». Dans ce contexte, la Maison wallonne de la pêche a élaboré un nouveau formulaire à transmettre aux Fédérations de pêche afin que celles-ci puissent communiquer leur projet en accord avec les nouvelles dispositions. Les Fédérations organisatrices devront désormais s'engager à

organiser un événement pendant, minimum, trois années consécutives aux mêmes dates et au même endroit afin de permettre une capitalisation des efforts financiers et promotionnels et d'améliorer la fréquentation des sites. En outre, les organisateurs devront fournir un programme prévisionnel de même qu'une simulation budgétaire pour l'événement de l'année. Le nombre d'événements sera limité et la répartition géographique sera maximisée en fixant une distance minimale entre deux sites distincts.

Au niveau promotionnel, les Fédérations devront fournir une liste de leurs besoins en matière de dépliants et affiches promotionnelles de manière à assurer une conception, une impression et une diffusion plus rapide des moyens promotionnels mis à disposition par la Maison wallonne de la pêche.

## Foire agricole, forestière et agroalimentaire de Libramont

### (Subvention du Fonds piscicole de Wallonie)

La Foire agricole, forestière et agroalimentaire de Libramont s'est tenue cette année du 22 au 25 juillet 2011 et a accueilli, durant ces quatre jours, plus de 190 000 visiteurs. Parmi les nombreux exposants de cette édition, la Maison wallonne de la pêche



ainsi que la Maison de la Pêche du Luxembourg étaient une nouvelle fois au rendez-vous.

Pour la sixième année consécutive, les deux associations, œuvrant pour la promotion de la pêche se sont réunies pour informer et sensibiliser le grand public au monde de la pêche. En plus des diverses brochures informatives dédiées aux poissons, au tourisme de pêche et à la pêche en général, les visiteurs ont pu s'adonner à diverses activités comme caresser les esturgeons ou encore essayer le simulateur de pêche. Le bassin tactile offre une approche différente des poissons par le toucher. Le simulateur de pêche propose de découvrir, avec un réalisme surprenant, les sensations que procure la pêche de la truite, du brochet et de bien d'autres poissons de nos cours d'eau.

## Festival Riveo – Hotton

(Subvention du Fonds piscicole de Wallonie)

La Maison wallonne de la pêche a participé au Festival RIVEO « fête de la rivière et du poisson » qui s'est déroulé sur l'île de l'Oneux à Hotton le 3 juillet 2011. Au programme du festival : animations, ateliers pour les enfants, dégustation de poisson, visite de RIVEO, balade nature, initiation à la pêche... L'association disposait d'un stand où le public pouvait tester le simulateur de pêche.

## La Clé des Champs – La Une

(Subvention du Fonds piscicole de Wallonie)

A l'occasion d'une émission de la Clé des champs sur l'Ourthe et sur l'ensemble des activités qui tournent autour de la rivière, le Directeur de la Maison wallonne de la pêche a eu l'opportunité de présenter succinctement le projet de réforme de la pêche et ses implications au niveau de l'organisation et des actions mises en place par les Fédérations halieutiques.

**En 2011, une animation avec le simulateur de pêche a été proposée lors des événements suivants :**

<b>Janvier</b>	<b>Mars</b>	<b>Avril</b>	<b>Mai</b>	<b>Juin</b>
Foire de Roselies (29 & 30)	Foires de Frameries (5&6) Journée wallonnes de l'eau à Ath (26&27)	Animation FPHSBH (2&3)	Pêche en fête. La louvière (14)	Animation GSPOBL (5) Street Fishing (12)
<b>Juillet</b>	<b>Septembre</b>	<b>Octobre</b>	<b>Décembre</b>	
Festival RIVEO (3)	Ecole de pêche Mehaigne (24&25)	Epel Trophy (30)	Hengel Expo ((2&3)	Pêche en fête Tubize (13) F.I.P.A. (18&19)

## Simulateur de pêche

### (Subvention « Simulateur de pêche »)

Deux simulateurs de pêche ont été acquis par l'association grâce à une subvention régionale. L'objectif recherché était d'assurer la promotion de la pêche et l'éducation des jeunes. A cet effet, le simulateur de pêche est proposé dans les foires mais également mis à disposition, moyennant certaines conditions, auprès des écoles de pêche et des formateurs de pêche ou des fédérations qui en font la demande.

## Film « MovAnglers »

### (Fonds européen de la pêche)

La Maison wallonne de la pêche bénéficie d'une aide du Fonds européen pour la pêche pour la réalisation d'un film

de 26 minutes présentant les actions réalisées par le secteur associatif de la pêche en faveur de la faune, de la flore et de la protection et la réhabilitation des milieux aquatiques.

L'objectif du film est de présenter au grand public les efforts réalisés depuis des décennies par les pêcheurs pour protéger et restaurer les milieux aquatiques, leur faune et leur flore propres mais aussi pour créer une émulation au niveau des sociétés de pêche en présentant des actions de bonne gestion de la rivière.

Les actions menées par la Maison wallonne de la pêche en 2011 ont porté principalement sur la recherche d'informations sur les actions réalisées par les Fédérations et les sociétés de pêche dans tous les sous-bassins wallons. Sur base de cette recherche, une ébauche de scénario sera proposée pour la concrétisation du film.





**Education des jeunes**

## Coordination des écoles de pêche

### (Subvention Ecoles de pêche)

La Maison wallonne de la pêche organise les réunions du Groupe de Travail pour la Formation Halieutique. Outre la prise en charge des convocations et compte-rendu des réunions du groupe, elle assure le secrétariat, la tenue des comptes et l'élaboration des budgets relatifs à la subvention octroyée pour assurer le suivi des écoles de pêche.

Le nombre de réunions a été réduit afin de ménager du temps pour la poursuite de la formation de formateurs de pêche, la finalisation de « Mon premier livre de pêche », la concrétisation des malles didactiques et techniques ainsi que la mise en place de nouveaux projets tels que le développement de nouveaux outils de promotion des écoles de pêche, la participation à des foires axées sur l'éducation (Epel Trophy), la mise en place de nouvelles formations, la collaboration avec la Fédération Sportive des Pêcheurs Francophones de Belgique pour la mise en place de stages de pêche dans les centres ADEPS.

Dans le cadre de ce volet de coordination des écoles de pêche, des contacts ont été établis entre la Maison wallonne de la pêche et la ville de Liège qui est intéressée par la mise en place d'une formation pour son personnel d'encadrement en vue de mettre sur pied des stages de pêche.

En 2011, l'association a assuré et coordonné les contrôles et évaluations des formateurs de pêche sur le terrain. Chaque contrôle est suivi de l'envoi d'une fiche présentant les résultats du candidat formateur ou du formateur de même que quelques remarques constructives ciblées.

## Formation de Formateurs de pêche

### (Subvention Formation)

#### Tenue de la formation

La formation de formateurs de pêche entamée en 2010 s'est poursuivie en janvier et février 2011. Deux journées de formation ont été dispensées en 2011

afin de présenter aux candidats formateurs les notions de secourisme et de pédagogie. L'évaluation théorique des formateurs s'est déroulée le 2 avril 2011 à la Maison wallonne de la pêche. Cette évaluation se traduit par un questionnaire à choix multiples qui reprend des questions sur les diverses matières abordées lors de la formation ainsi qu'un entretien oral avec des membres du GTFH et des moniteurs instructeurs pour évaluer les connaissances des candidats sur les points qui ne font pas l'objet de questions écrites.



Le rôle de la Maison wallonne de la pêche dans ce cadre est d'organiser les évaluations, d'assurer les corrections des questionnaires et de transmettre les résultats aux candidats ainsi qu'aux évaluateurs. Seuls trois candidats sur les douze à présenter l'évaluation ont eu un petit échec dans une matière tout en présentant un résultat global supérieur à 60 %. Pour rappel, pour réussir l'évaluation, le candidat doit présenter la moyenne dans chacune des matières et un minimum de 60 % au total.

La Maison wallonne de la pêche coordonne aussi les évaluations de terrain qui permettent aux moniteurs instructeurs de vérifier la bonne application des conseils quant à la pédagogie, l'encadrement des apprenants ou encore la prise de mesures de sécurité pertinentes lors de l'animation. L'association a aussi assuré un certain nombre de ces évaluations de terrain en 2011.

## Support pédagogique

Suite à la formation organisée en 2008, il est rapidement apparu qu'il était nécessaire de concevoir un nouveau syllabus. L'absence de version informatique de certains modules de cours, les différences de ton et de mises en page, l'absence de cohérence globale et la volonté de développer un support adapté à une formation continue ont conduit la Maison wallonne de la pêche à développer un nouveau support sur base des documents en sa possession. Ce syllabus a été conçu de manière à pouvoir être mis à jour et accueillir de nouveaux modules sans perdre la cohésion de l'ensemble. La numérotation des pages a été adaptée à cet effet. En outre, les

illustrations développées par Monsieur BOUHARMONT dans le cadre des écoles de pêche ont été insérées dans le syllabus.

Une version informatique des modules de cours a été mise en ligne sur le site dédié aux formations développées récemment par la Maison wallonne de la pêche : [www.maisondelapeche.be/claroline/](http://www.maisondelapeche.be/claroline/) Un nouveau nom de domaine sera proposé prochainement afin d'assurer une cohérence à l'offre globale procurée par la Maison wallonne de la pêche en matière de service Web et de regrouper les services de formation sous l'égide du site [www.ecolesdepeche.be](http://www.ecolesdepeche.be).

Les modules de cours sont disponibles et téléchargeables uniquement par les participants à la formation de même que les présentations et diaporamas réalisés par les intervenants. Des questions à choix multiples ont été mises à disposition sur le site afin de permettre aux candidats de préparer l'épreuve orale et écrite.







## Malles pédagogiques et techniques

### (Subvention Malles pédagogiques)

Dans ce dossier du matériel du matériel était manquant. Les appels d'offres ont été lancés afin d'acquérir le matériel faisant défaut dans le respect de la réglementation en matière de marchés publics. Les épuisettes, les loupes et les principaux éléments de la malle sont désormais disponibles.

Mon premier livre de pêche a aussi été revu et mis à jour afin de pouvoir être intégré dans les malles didactiques. La mise en page ainsi que l'impression du livre sont prises en charge par le service Sensicom du Service Public de Wallonie.

Afin de transporter l'ensemble de ce matériel, une solution a dû être trouvée pour proposer une malle qui garantissait la protection du matériel, la disposition ordonnée des différents outils pédagogiques et un transport le plus aisé possible. Il fallait donc un coffre solide mais qui reste suffisamment compact et léger pour être transporté dans un véhicule classique. Des offres ont été sollicitées en ce sens et le choix de l'association s'est porté sur le flight case proposé par la firme SumCase. Ces coffres sont similaires à ceux proposés pour le transport de matériel scénographique et allient la solidité et la protection du contenu grâce à un moussage intérieur. La réalisation de logettes sur mesure à l'intérieur des malles permet un rangement ordonné des outils didactiques et donc une facilité d'utilisation accrue de l'ensemble du matériel proposé. Ces malles ont été conçues de manière à permettre l'évolution et l'ajout de matériel complémentaire.

Un lettrage est apposé sur les malles afin de distinguer les malles didactiques et techniques mais aussi afin de permettre d'assurer une visibilité au Fonds piscicole de Wallonie qui a permis la réalisation de ces malles grâce à son soutien financier.

La mise en place d'une procédure de prêt doit être soumise au Groupe de Travail pour la Formation Halieutique avant de lancer le prêt des malles à l'usage des écoles de pêche et des formateurs de pêche agréés ou ayant entamé les démarches pour obtenir l'agrément.

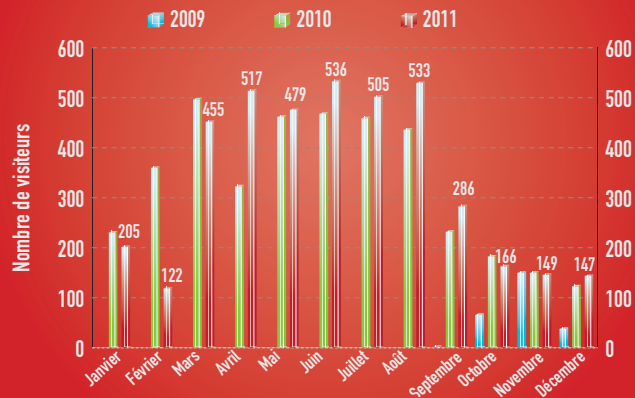


## Promotion des écoles et des stages de pêche

### (Subvention Ecoles de pêche)

Comme chaque année depuis trois ans, la Maison wallonne de la pêche propose aux écoles de pêche, aux formateurs de pêche et aux fédérations de faire la promotion de leurs stages de pêche sur le site [www.stagesdepeche.be](http://www.stagesdepeche.be). Un nouveau nom de domaine a été acquis par l'association afin d'améliorer le référencement ainsi que le caractère intuitif et mémorisable de ce nouveau nom de domaine. De cette manière, [www.stagesdepeche.be](http://www.stagesdepeche.be) remplacera désormais le sous-domaine [stages.maisondelapeche.be](http://stages.maisondelapeche.be).

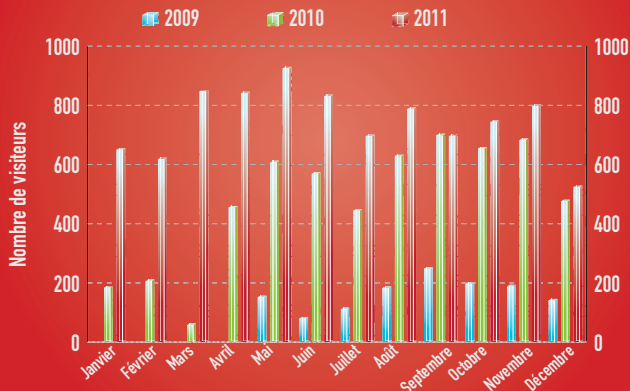
Evolution du nombre de visiteurs mensuels entre 2009 et 2011 ([www.stagesdepeche.be](http://www.stagesdepeche.be))



Le site propose toujours un répertoire structuré des stages de pêche. Le visiteur peut effectuer une sélection sur base du type de stage qu'il recherche. En outre, le site permet aussi de faire la promotion des écoles de pêche et des activités organisées par les formateurs de pêche qui gèrent leurs stages sur le site web.

En 2009, l'association a fait développer un site Internet entièrement consacré aux écoles de pêche. Celui-ci permet de faire connaître plus largement les écoles de pêche de Wallonie et de promouvoir les activités des écoles auprès du grand public. Les formateurs de pêche ou candidats formateurs peuvent aussi y trouver un support administratif et pédagogique.

Evolution du nombre de visiteurs mensuels entre 2009 et 2011 ([www.ecolesdepeche.be](http://www.ecolesdepeche.be))



neuf fiches sont disponibles au format papier ou au format informatique sur les sites [www.maisondelapeche.be](http://www.maisondelapeche.be) ou [www.ecolesdepeche.be](http://www.ecolesdepeche.be) où les internautes peuvent les télécharger. Quelques fiches, les plus pertinentes en fonction du thème de la foire, sont aussi proposées sur le stand de la Maison wallonne de la pêche lors des foires et manifestations.



## Démonstrations forestières

### (Subvention Ecoles de pêche)

La Maison wallonne de la pêche participait pour la troisième édition consécutive aux démonstrations forestières organisées dans le cadre de la Foire de Libramont. A cette occasion, l'association a organisé deux journées de découverte de la pêche et des milieux aquatiques. Pour mettre sur pied ces journées, l'asbl a sollicité la Maison de la pêche du Luxembourg, la Fédération Sportive des Pêcheurs Francophones de Belgique, la Fédération des Sociétés de Pêche Vesdre Amblève ainsi que les formateurs de pêche agréés. Plusieurs écoles de pêche ont répondu favorablement à cette demande afin de garantir un encadrement optimal des enfants et des adultes qui souhaitaient découvrir la pratique de la pêche au coup, à la longue canne, au lancer ou à la mouche. Les démonstrations se sont déroulées les mardi 26 et mercredi 27 juillet 2011 à Paliseul. Ce sont plus de 350 apprenants qui ont été initiés lors de ces deux journées. Les parents qui accompagnaient



leurs enfants au bord de l'eau se sont aussi laissés tenter par les initiations à la pêche au coup, à la mouche et au lancer organisées autour des étangs.

Une camionnette frigorifique était à disposition des visiteurs afin de conserver le poisson pêché au frais et leur permettre de poursuivre la visite des démonstrations forestières.

Cette année, une animation supplémentaire de sensibilisation à la faune des milieux aquatiques était proposée par la Fédération Vesdre Amblève. Des binoculaires permettaient aux visiteurs de découvrir les macro invertébrés présents dans nos rivières.



# LIBRAMONT

Nous sommes tous des enfants de la terre



**INITIATIONS GRATUITES**  
Initiations gratuites à la pêche !  
Les 26 & 27 juillet 2011 à l'occasion des démonstrations forestières à Framont (Paliseul)



## Epel Trophy

### (Subvention Ecoles de pêche)

La Maison wallonne de la pêche a participé au salon Epel qui s'est tenu le dimanche 30 octobre 2011 dans deux palais du Wallonie-Expo de Marche-en-Famenne. Près de 150 animations culturelles, scientifiques, créatives, ludiques, sportives et spectacles étaient proposés par 120 organismes culturels et sportifs pour le plaisir des enfants, des parents et des enseignants. Ce salon de l'éducation et de la culture était ouvert aux visiteurs avec différents espaces: « Espace Littérature Jeunesse » - « Espace Education et Culture » - « Espace Animations et Spectacles ».

L'association assurait la promotion des écoles de pêche en présentant, notamment, le simulateur de pêche ainsi que divers outils pédagogiques proposés dans les malles didactiques (clé d'identification des macro-invertébrés, clé d'identification des poissons, puzzle).





# Défense des milieux aquatiques

## Suivi des frayères artificielles

### (Subvention Frayères)

Les frayères artificielles ont été disposées précocement le 9 mars 2011 avec le soutien de l'ADPPLEH. La mise à l'eau des frayères a été réalisée avant la période de reproduction des espèces les plus précoces afin de garantir que chacune des espèces ciblées pourrait disposer des substrats artificiels pour déposer leurs pontes. Ainsi 76 m<sup>2</sup> de supports de ponte artificiels ont été placés dans les anses du barrage de la Plate Taille et de l'Eau d'Heure. La disposition des frayères a été déterminée grâce aux résultats antérieurs de manière à maximiser les chances d'utilisation des substrats par les espèces phytophiles. La bathymétrie des anses des lacs a aussi été analysée de manière à assurer l'immersion constante des supports de ponte. Dès la mise en place, un suivi régulier des structures a été effectué afin de garantir l'élimination du colmatage, la prise de mesures de la qualité physico-chimique de l'eau et le relevé des pontes éventuelles.



En 2011, les conditions hydrauliques particulières ont favorisé l'utilisation des infrastructures. En effet, les niveaux d'eau particulièrement bas limitant l'accès à la rare végétation de bordure a conduit à une utilisation particulièrement importante des structures artificielles. Entre le 12 avril et le 20 avril (10 - 12°C), des pontes de brochets ont été observées sur 40 m<sup>2</sup> de frayères disposées sur le barrage de la Plate Taille. Aucune ponte de brochet n'a été observée sur les frayères installées sur le lac de l'Eau d'Heure. La détermination de l'espèce a été possible grâce à l'observation des géniteurs, l'observation des alevins in-situ et l'incubation d'œufs ex-situ à la Maison wallonne de la pêche.

Des pontes de sandres ont été observées sur un élément d'un train de frayère (4 m<sup>2</sup>) disposé sur le lac de la Plate Taille le 22 avril 2011 et sur un train de frayère (12 m<sup>2</sup>) disposé sur le lac de l'Eau d'Heure le 28 avril 2011. L'évaluation quantitative n'a pas pu être réalisée in situ en raison de la taille extrêmement réduite des œufs (1,5 mm) qui ne permettait pas de réaliser un comptage sans instrument d'optique et une zone de ponte fort hétérogène qui rendait hasardeuse toute extrapolation.

Des pontes de gardons ont été observées sur un train de trois frayères (12 m<sup>2</sup>) disposé dans la anse du Grand Badon sur le lac de l'Eau d'Heure le 9 mai (16 °C). Par extrapolation, ce sont près de 15 000 œufs par m<sup>2</sup> qui ont recouvert 12 m<sup>2</sup> de frayères artificielles, soit près de 180 000 œufs.

Le démontage et le nettoyage des frayères artificielles ont eu lieu le 22 novembre 2011.

Parallèlement au suivi des pontes, les paramètres physico-chimiques ont été relevés sur les deux lacs de barrage. Des mesures ont été réalisées pour les nitrites, les nitrates, les phosphates, l'ammoniac ainsi que les données de température, oxygène dissous et turbidité. Les graphiques ci-dessous présentent l'évolution de ces paramètres depuis 2009.

## BERTRAND HOC

### CHARGE DE MISSIONS

Subvention « Frayères »

Direction des Cours d'eau non navigables

Bertrand HOC a réalisé des études de bio ingénieur en aménagement du territoire à l'Université Libre de Bruxelles. Il a consacré son mémoire de fin d'étude à l'alimentation comparée des larves et juvéniles de différentes souches de *Clarias gariepinus* au Katanga. Bertrand a été engagé à la Maison wallonne de la pêche pour mener l'étude et le suivi des frayères artificielles flottantes et des radeaux végétalisés sur le complexe des lacs de l'Eau d'Heure. Le projet comprenait aussi la mise en place et le suivi scientifique de placettes de végétalisation.



## Implantation de radeaux végétalisés

(Subvention Frayères et FEP - RavMeuse)

### Installation de radeaux sur le complexe des lacs de l'Eau d'Heure

En 2011, la Maison wallonne de la pêche a installé 40 m<sup>2</sup> (2 x 20m<sup>2</sup>) supplémentaires, pour un total de 80 m<sup>2</sup>, de radeaux végétalisés sur le lac de la Plate Taille à proximité immédiate des frayères artificielles flottantes ainsi que 40 m<sup>2</sup> (2 x 20 m<sup>2</sup>) sur le lac de l'Eau d'Heure. La structure basale de l'installation est constituée de modules flottants (2.66 x 1 m), articulés (système d'attache tenon-mortaise), en polyéthylène basse densité recyclé et recyclable, ceux-ci sont attachés entre eux

pour obtenir la surface désirée. La flottaison de l'ensemble du dispositif est assurée par des mousses fixées à la face inférieure des modules en polyéthylène. Sur la structure ainsi montée des nattes en fibres de coco au sein desquelles sont implantées les hélophytes sont déroulées et fixées sur leurs extrémités. Ce type de dispositif présente l'avantage d'être facile à manipuler, l'ensemble des composants étant indépendamment transportable ce qui permet leur mise en place dans des zones difficiles d'accès. Les radeaux ainsi constitués sont protégés des palmipèdes par une clôture grillagée d'une hauteur de 25 cm disposée sur la totalité du pourtour du radeau. Des poteaux en bois d'une hauteur de





50 cm ont été disposés aux extrémités des radeaux pour permettre d'étendre un filet sur l'ensemble des dispositifs.

Les radeaux sont évalués en terme d'habitat grâce au suivi et à la comparaison de la croissance des différentes espèces héliophytes implantées. Les systèmes racinaires sont mesurés et décrits en terme de structure (système pivotant, fasciculé ou adventif ; disposition et caractérisation des radicelles). L'évolution des systèmes racinaires est mise en relation avec les cycles de reproduction des différentes espèces visées d'une part pour déterminer leur utilisation comme substrat de ponte et d'autre part pour la fréquentation des larves et des alevins.

## Mise en place de radeaux sur les noues et darses de Meuse

L'ichtyofaune mosane est, depuis de nombreuses années, confrontée à une pression anthropique telle que tout son biotope s'en trouve modifié. L'importante artificialisation de la Meuse a conduit à une raréfaction des sites d'accueil pour nos poissons indigènes. Les habitats des espèces

limnophiles (sites de pontes, zones de refuge et de croissance des alevins, etc.) n'existent plus que sous forme de maigres reliquats. Les stocks de nos espèces piscicoles wallonnes d'intérêt commercial ne sont plus à leur niveau optimal depuis de nombreuses années. Devant ce constat, il devient urgent de recréer des sites d'accueil favorables au développement des populations ichtyologiques.

C'est à travers cet objectif principal que s'inscrit le projet FEP « RAV Meuse ». Etant donné la difficulté de travailler sur des berges fortement artificialisées, le projet a pour but de mettre œuvre un habitat de substitution sous forme de radeaux végétalisés. Les systèmes racinaires des espèces végétales qui se développent sur ces radeaux sont destinés à accueillir les poissons dans leurs premiers stades de développement (larves et alevins).

Ils offrent un habitat de substitution servant de :

- zone refuge et de protection contre les prédateurs et, notamment, les oiseaux piscivores
- site de nourrissage, les radeaux favorisant le développement d'une micro flore et micro faune aquatique (phyto et zooplancton et macro-invertébrés)
- substrat de ponte pour les espèces phytophiles et phytolithophiles.



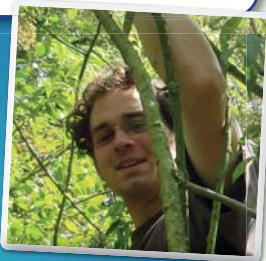
En 2011, l'association s'est consacrée à l'élaboration, à la mise en place et au suivi de 119 m<sup>2</sup> de radeaux végétalisés sur deux annexes fluviales de la Meuse : la frayère de Hermeton sur Meuse et la grande noue de Tailfer. Un troisième site d'installation a également été choisi afin de servir de zone témoin : l'étang de Grand Leez. Les radeaux installés sur cet étang seront déplacés sur une annexe fluviale de la Meuse en début de période de végétation 2012.

## JONATHAN PLÖN

### CHARGE DE MISSIONS

Financement du Fonds Européen pour la Pêche - RAVMeuse

Jonathan Plön est bioingénieur spécialisé « Nature, Eaux et Forêts » de formation. Riche d'une expérience dans la restauration piscicole, la protection de berges et la restauration de la ripisylve, il a été engagé en avril 2011 à la Maison wallonne de la pêche afin de prendre en charge le projet RAVMeuse. Ce projet financé par le Fonds Européen de la Pêche et par la Wallonie a pour objectif d'installer dans les noues et darses de Meuse des radeaux végétalisés afin de recréer des habitats offrant une source d'alimentation, de protection contre des oiseaux piscivores ou encore un substrat de ponte potentiel.



## Actions de végétalisation

### (Subvention Frayères)

Le manque de transition entre la ripisylve et le niveau d'eau du lac de la Plate Taille provient d'une carence généralisée de la végétation rivulaire héliophyte. Cette végétation inféodée aux zones humides, constitue généralement la zone de frai privilégiée par de nombreuses espèces de poissons phytophiles. Sur le plan d'eau investigué, ce type de végétation se retrouve confronté à deux contraintes majeures : les fluctuations de niveau des eaux engendrées par le marnage et le faciès schisteux dépourvu de substrat organique de la grande majorité des berges du lac. Ces contraintes freinent l'extension de la végétation d'une part par manque de substrat adapté à l'implantation et d'autre part en limitant la reproduction sexuée par la sensibilité des semences de ce type de végétation confronté au remaniement de l'habitat. Différentes zones, principalement les fonds de anses envasées, ont été mises en évidence et semblent tout à fait propices pour accueillir ce type de végétation et ainsi diversifier l'habitat disponible.



Placettes de végétalisation  
Lac de la Plate Taille

Les placettes de végétalisation ont été installées sur des sites exempts de prédation (rats musqués), présentant une exposition dégagée et un substrat meuble et suffisamment riche. Pour ces premiers essais de culture, le roseau commun (phragmite australis) a été retenu. Avec la collaboration de

la pépinière de Marche-les-Dames, les plantations ont été réalisées le 13 avril 2011 à partir de plants matures (2 ans) contenus dans des pots de 5 litres. Ceux-ci ont été plantés sur trois parcelles de  $\pm 50 \text{ m}^2$  avec des espacements d'un mètre au sein et entre les lignes. Le niveau supérieur des placettes correspond au côté de remplissage maximum du barrage. Celles-ci s'étendent le long du gradient de pente de la zone littorale sur 7 mètres, n'excédant pas la zone de marnage habituelle du barrage.

Les placettes sont suivies pour évaluer la croissance des individus en fonction de leur position. Deux facteurs de croissance ont été retenus, la hauteur moyenne et le nombre de tiges par individu. Au sein de chaque placette, les individus de trois lignes sont retenus (ligne supérieur, médium et inférieur) pour tenter de corrélérer la croissance au gradient hydrique, facteur considéré comme limitant. Les résultats reflètent la bonne reprise de végétation constatée depuis la mise en culture.

## Trutta Thure

### (Subvention du Fonds piscicole de Wallonie)

Le projet Trutta Thure porte sur la restauration de la Thure, affluent transfrontalier de la Sambre avec pour objectif de retrouver et de conserver un bon état écologique du cours d'eau. Dans ce cadre, Quentin d'Orchymont, lors de son stage à la Maison wallonne de la pêche, a élaboré un programme prévisionnel d'actions visant l'atteinte de cet objectif. Ces actions pourront



être mises en place progressivement afin d'améliorer l'état de fonctionnalité du cours d'eau (réduction de l'érosion et du piétinement des berges, levée d'obstacles...).

Ce volet lié à la restauration de l'habitat complète utilement le second volet du projet consacré à la restauration de la population de truite fario autochtone par l'intermédiaire de pêche d'inventaire, de génotypage et du développement d'une éclosérie de truites. Cette éclosérie permettra, à terme, d'assurer une reproduction des truites présentant un maximum de caractères de la truite indigène de rivière. Le développement de nouveaux habitats au sein du cours d'eau permettra, vraisemblablement, d'assurer un meilleur maintien des poissons issus de l'éclosérie dans le cours d'eau.

## JULIEN GILLES CHARGE DE MISSIONS

Subvention du Fonds piscicole de Wallonie



Julien GILLES a réalisé un baccalauréat à la Haute Ecole de la Province de Liège en Agronomie finalité environnement (La Reid). Il a été engagé au sein de l'équipe de la Maison wallonne de la pêche afin d'assurer un soutien scientifique et technique aux projets de l'association. Dans ce cadre, il participe activement aux projets de restauration des milieux aquatiques (radeaux végétalisés, frayères artificielles flottantes, inventaires de la qualité des milieux aquatiques...). Il participe aussi aux actions de sensibilisation à la protection des milieux aquatiques et de promotion de la pêche en Wallonie.

## Lutte contre la pollution de nos cours d'eau

### (Subvention du Fonds piscicole de Wallonie)

Les cours d'eau wallons ont encore été nombreux à subir des pollutions au cours de l'année 2011. La Maison wallonne de la pêche a été sollicitée par les Fédérations ou les sociétés de pêche touchées par ces pollutions afin de leur assurer un soutien dans le cadre d'actions en justice pour pollution.

Comme chaque année, un relevé, non exhaustif, des pollutions majeures ayant affecté les voies d'eau wallonnes a été réalisé sur base des informations parues dans les différentes éditions des principaux quotidiens en Région wallonne (Dernière Heure/Les Sports, Sud Presse, Vers l'Avenir, Le Soir). L'objectif est d'obtenir des données indicatives sur l'évolution des pollutions de nos cours d'eau et de comparer la fréquence des divers types de pollutions.

En dehors de la nature des pollutions, la localisation des pollutions permet de détecter les cours d'eau affectés de manière récurrente.

Le dossier relatif à la pollution de la Basse Sambre est toujours à l'instruction à Charleroi. La première audience dans ce dossier a eu lieu en décembre 2011. L'avocat de l'association, Maître Denis, a suivi le dossier et conseillé l'association afin d'apporter les éléments nécessaires pour assurer une juste reconnaissance des dégâts environnementaux subis par la Sambre à la suite des pollutions à répétitions.

En 2011, l'association a aussi suivi le dossier de la pollution de la Biesmelle pour lequel la Maison wallonne de la pêche s'est constituée partie civile conjointement avec la société de pêche

le Goujon thudinien. Pour diverses raisons administratives et juridiques, le dossier n'a pu être consulté en 2011 mais l'affaire est suivie par l'asbl et son avocat.

Une nouvelle pollution est survenue en 2011 sur le canal Charleroi-Bruxelles et la Sennette. Un dépôt de plainte avec constitution de partie civile a été réalisé conjointement par la Maison wallonne de la pêche et la Fédération de Pêche et de Pisciculture de la Senne. Ce dossier sera suivi par la juriste de l'association et notre avocat, Maître Denis, pour obtenir une reconnaissance des dommages causés au milieu aquatique.



## Enquête publique centrales hydroélectriques

### (Subvention du Fonds piscicole de Wallonie)

Un nouveau projet hydroélectrique a vu le jour à Genappe sur la Dyle. La Fédération du bassin de la Dyle a sollicité le soutien de la Maison wallonne de la pêche en vue de remettre un avis dans le cadre de l'enquête publique lancée à ce sujet. Le dossier a donc fait l'objet d'une analyse juridique et scientifique afin de remettre un avis pertinent et argumenté concernant le projet. L'association déplore l'absence de prise en compte de la continuité écologique, des perturbations causées à la faune, des dégradations de l'habitat aquatique, l'un des plus menacés à l'heure actuelle...

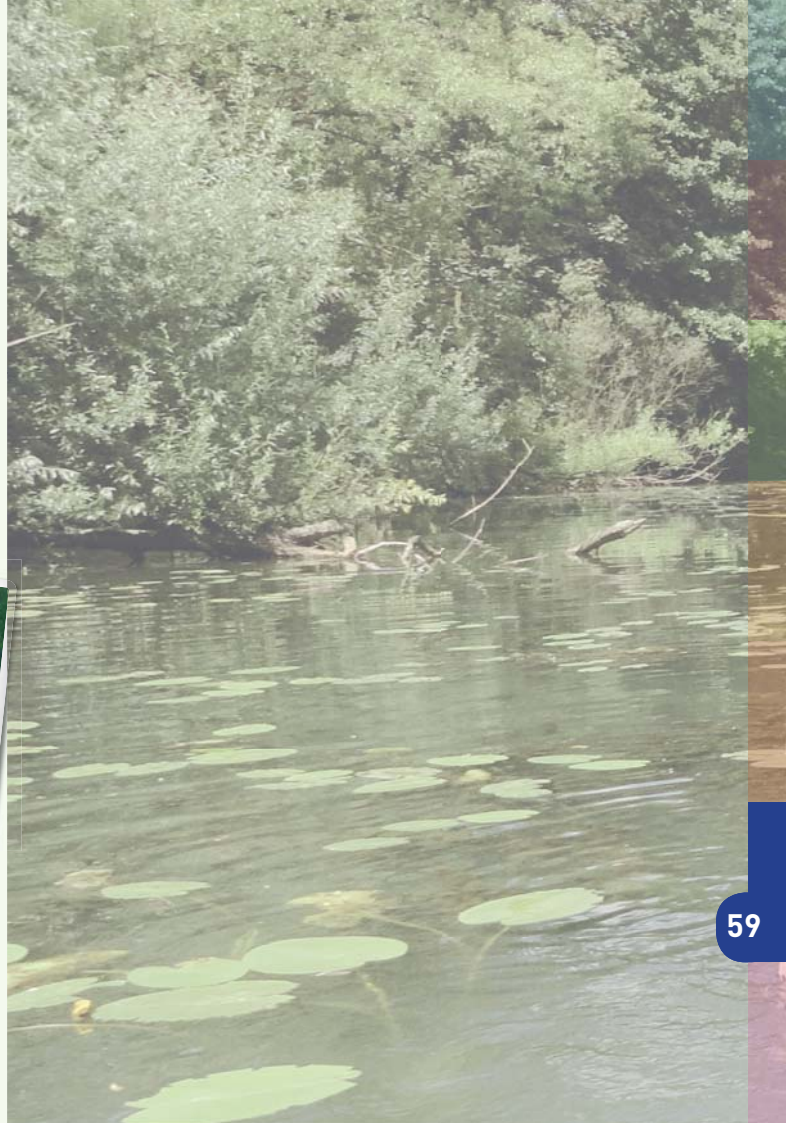
## FREDERIC DUMONCEAU

### DIRECTEUR

Subvention du Fonds piscicole de Wallonie



Frédéric Dumonceau, bio ingénieur de formation a été engagé par l'association le 1er mars 2005. Depuis le 1er février 2008, il a repris la direction de l'asbl. Dans ce cadre, il s'occupe de la gestion administrative de l'association, la coordination des activités du personnel, le traitement d'une partie des dossiers à caractère scientifique ou technique, la recherche de financements, la représentation de l'association... Le directeur contribue aux développements des sites Internet de l'association. Il se charge de l'élaboration des budgets et prépare les réunions des instances de l'asbl.





# Gestion et développement de l'association

## Ressources humaines

L'équipe de la Maison wallonne de la pêche a connu de nouveaux changements durant l'année 2011. Après un stage d'un an au barreau de Namur, Mademoiselle Elise MUNOZ-TORRES a rejoint l'équipe de la Maison wallonne de la pêche en décembre 2010. Trois nouveaux membres du personnel ont été engagés en avril 2011 : Messieurs Julien GILLES, Guillaume GODIN et Jonathan PLÛN. Monsieur Julien GILLES, bachelier en environnement reprend le poste précédemment occupé par Thomas CONSTANT afin d'apporter un soutien à l'association pour les missions scientifiques. Monsieur Guillaume GODIN poursuit le travail d'inventaire de l'accessibilité sur les cours d'eau non navigués initié par Caroline LEJEUNE. Monsieur PLÛN est responsable du projet RAVMeuse, projet de restauration du milieu financé par le Fonds Européen pour la Pêche et le Service Public de Wallonie. Au niveau des départs, son contrat étant arrivé à échéance, Bertrand HOC en charge du projet relatif à la mise en place et au suivi des frayères sur les lacs de l'Eau d'Heure a quitté l'équipe en octobre. Le contrat de Monsieur Guillaume GODIN s'est également terminé en cours d'année.

L'association a eu l'opportunité d'intégrer temporairement Mademoiselle Mélissa PRAILLET à l'équipe pour apporter un soutien pour la gestion administrative de l'asbl.



Bérengère et Elise



Jonathan



Frédéric



Julien

Bertrand & Guillaume

## Ressources budgétaires

En 2011, l'association a bénéficié de plusieurs sources de financement pour ses projets. Le fonctionnement de l'association est assuré par la subvention annuelle du Fonds piscicole de Wallonie. Cette subvention permet d'assurer la gestion de l'asbl, le fonctionnement courant ainsi que certains projets modestes qui ne sont pas financés par d'autres pouvoirs subsidiaires.

Une seconde subvention du Fonds piscicole de Wallonie est octroyée à l'asbl afin d'assurer la promotion et la coordination des écoles de pêche.

Cette subvention sert typiquement à couvrir les rémunérations du personnel qui effectue les tâches susmentionnées ainsi que des actions de promotion et de sensibilisation telles que la publication de brochures (fiches poissons, brochures de promotion des écoles de pêche), le développement et la mise à jour des sites Internet consacrés aux stages et aux écoles de pêche...

Les frais engendrés par la formation de formateurs de pêche, la concrétisation des malles pédagogiques et la promotion des événements « Pêche en Fête » sont pris en charge par le Fonds piscicole de Wallonie.

Au niveau régional, la Maison wallonne de la pêche a bénéficié d'une subvention pour le suivi scientifique, l'optimisation des frayères artificielles et l'implantation de radeaux végétalisés sur les lacs de l'Eau d'Heure de la Direction des Cours d'eau non navigables. La Direction de la Chasse et de la Pêche a financé la poursuite de l'inventaire de l'accessibilité aux lieux de pêche sur les cours d'eau banaux non navigués ainsi que l'aide et l'encadrement de l'association et des Fédérations de pêcheurs dans le cadre des concertations et négociations liées à la modification de la loi sur la pêche fluviale.

La Maison wallonne de la pêche a bénéficié pour 2011 d'une aide du Fonds Européen de la Pêche pour la mise en place du projet RAVMeuse. Un récapitulatif de ces budgets est repris dans le graphique en page de droite.

	Jan	Fév	Mar	Avr	Mai	Juin	Jui	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc
F. Dumonceau												
B. Englebin												
J. Gilles												
G. Godin												
B. Hoc												
E. Muñoz-Torres												
J. Plön												



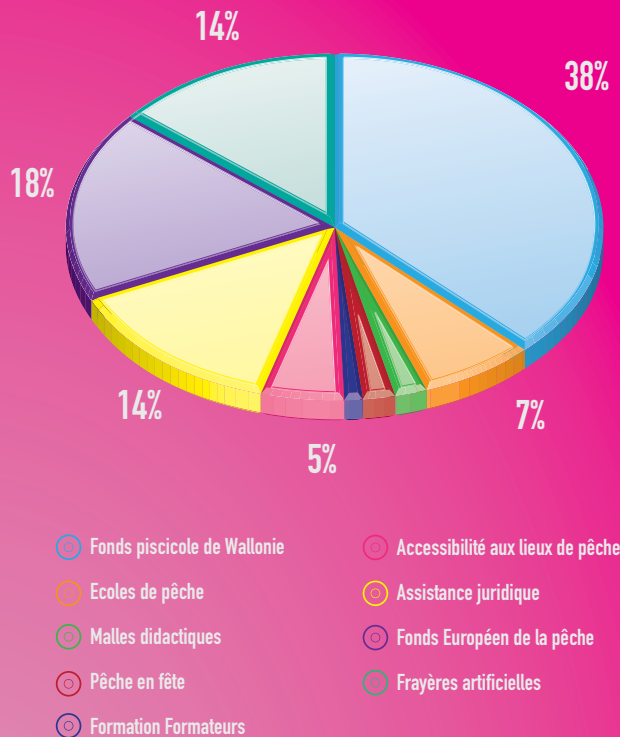
## Elaboration des budgets et tenues des comptes

Les budgets annuels sont élaborés par le Directeur de la Maison wallonne de la pêche sur la base des missions à réaliser pour l'exercice. Ils sont ensuite proposés au Conseil d'Administration qui les soumet pour approbation à l'Assemblée Générale de fin d'année.

Afin d'assurer la bonne tenue de la comptabilité 2011, Mademoiselle Bérengère Englebin est chargée de numérotter et d'enregistrer les recettes et dépenses par rapport aux entrées et sorties de fonds dans un logiciel comptable (Winbooks). Le logiciel sert à la réalisation des comptes annuels arrêtés au 31 décembre de chaque année civile. Ces comptes sont approuvés et reportés à l'exercice suivant par la première Assemblée Générale de l'année après rapport du Trésorier de l'association et vérification par trois Commissaires aux comptes.

Tous les comptes et budgets annuels sont soumis à la réviseur d'entreprise, Madame Christine Vanden Bosch, avant leur approbation par l'Assemblée Générale. Les comptes sont soumis à la certification selon les prescrits de l'Institut des Réviseurs d'entreprises. Deux types de contrôle sont réalisés pour l'attestation des comptes, l'examen du contrôle interne (examen des procédures administratives et comptables) et l'examen du contrôle externe (la justification des comptes de fin d'année).

## Répartition des budgets de l'association



## Recherche de financements

A sa création, la Maison wallonne de la pêche s'est vu confier le soin de trouver des financements alternatifs pour remplir certaines missions qui lui sont assignées et assurer la promotion et le développement de la pêche en Wallonie. Plusieurs dossiers de demande de subventions ont été élaborés pour bénéficier de financements afin de réaliser de nouveaux projets. En 2011, pour la première fois, l'association a obtenu des aides européennes qui permettront la concrétisation d'actions de restauration des milieux aquatiques, de promotion de la pêche.

## Emménagement du Conseil de Filière Wallonne Piscicole

La mise sur pied du Conseil de Filière s'est concrétisée en décembre 2010. Dans ce cadre, la Maison wallonne de la pêche a accueilli le Conseil de Filière piscicole dans les locaux du bâtiment de la rue L. Namêche. L'objectif de cette collaboration était d'offrir un cadre pour le partenariat entre les structures œuvrant en faveur de la pêche et de la pisciculture en Wallonie.

## Nouveau marché de travaux

### (Subvention du Fonds piscicole de Wallonie)

Dans le cadre d'un nouveau marché public lancé en 2011, l'association a fait appel au bureau d'architecte « Lemon » afin de concrétiser les travaux du bâtiment de la rue Lucien Namêche. Ces travaux se veulent résolument axés sur la fonctionnalité du bâtiment pour sa vocation : des espaces de bureaux et d'accueil pour les organes des associations

présentes dans le bâtiment mais aussi le grand public au niveau de l'espace« bibliothèque ». Un effort important sera aussi consenti pour l'isolation du bâtiment (isolation des toitures, remplacement des châssis, pose de double vitrage...) et l'amélioration des ses capacités énergétiques.

La procédure d'adjudication sera lancée début janvier 2012 auprès des entrepreneurs pour la réalisation des travaux. Ceux-ci devraient se concrétiser dans le courant du second semestre 2012.

## Leasing d'un véhicule utilitaire

### (Subvention du Fonds piscicole de Wallonie)

Afin de mener à bien ses missions, le personnel de l'association est amené à effectuer de nombreux déplacements. Ces déplacements nécessitent parfois la location de véhicules utilitaires afin de permettre le déplacement du matériel (foire, mise en place de frayères, radeaux végétalisés, placettes de végétalisation...). Le nombre de locations a crû concomitamment au développement des activités de



l'association. Après une évaluation des alternatives, la Maison wallonne de la pêche a fait les démarches afin d'acquérir un véhicule en leasing. Cet utilitaire est utilisé pour les foires, manifestations et les activités de terrain. Afin d'identifier le véhicule et de profiter de cette opportunité pour faire la promotion de l'association, un lettrage y a été apposé sur le véhicule.

Une remorque a aussi été acquise afin de permettre d'augmenter les capacités de transport du véhicule utilitaire notamment pour le transport des frayères, des plantes ou du matériel de foire ne rentrant pas dans la camionnette (bassin tactile...).

Une charte a été rédigée et mise en application pour que l'ensemble des utilisateurs respectent le matériel mis à leur disposition et pour assurer la bonne entente et la bonne organisation dans le cadre des différents usages du véhicule.

## **Produits d'entretien écologique**

### **(Subvention du Fonds piscicole de Wallonie)**

L'association avait déjà entamé l'année dernière la conversion progressive des produits de nettoyage pour les remplacer par des produits écologiques, biodégradables moins néfastes pour l'environnement. En 2011, l'association a persévéré dans cette voie afin de choisir les alternatives écologiques pour les différents produits d'entretien utilisés au niveau de l'association.





# MAISON WALLONNE DE LA PÊCHE



Editeur responsable: La Maison Wallonne de la Pêche  
Mise en page et impression: Adréline 081/250.550 [www.adrenaline.be](http://www.adrenaline.be)



**Maison wallonne de la pêche a.s.b.l.**

N° d'entreprise : 474.966.636

Rue Lucien Namêche, 10

5000 Namur

Tél. : 0032 (0)81 41 15 70

Fax : 0032 (0)81 41 15 90

E-mail : [info@maisondelapeche.be](mailto:info@maisondelapeche.be)

Site : [www.maisondelapeche.be](http://www.maisondelapeche.be)

